

Direction des Infrastructures et Superstructures

Service gestion des déchets

Rapport d'activité 2020

sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés



Sommaire

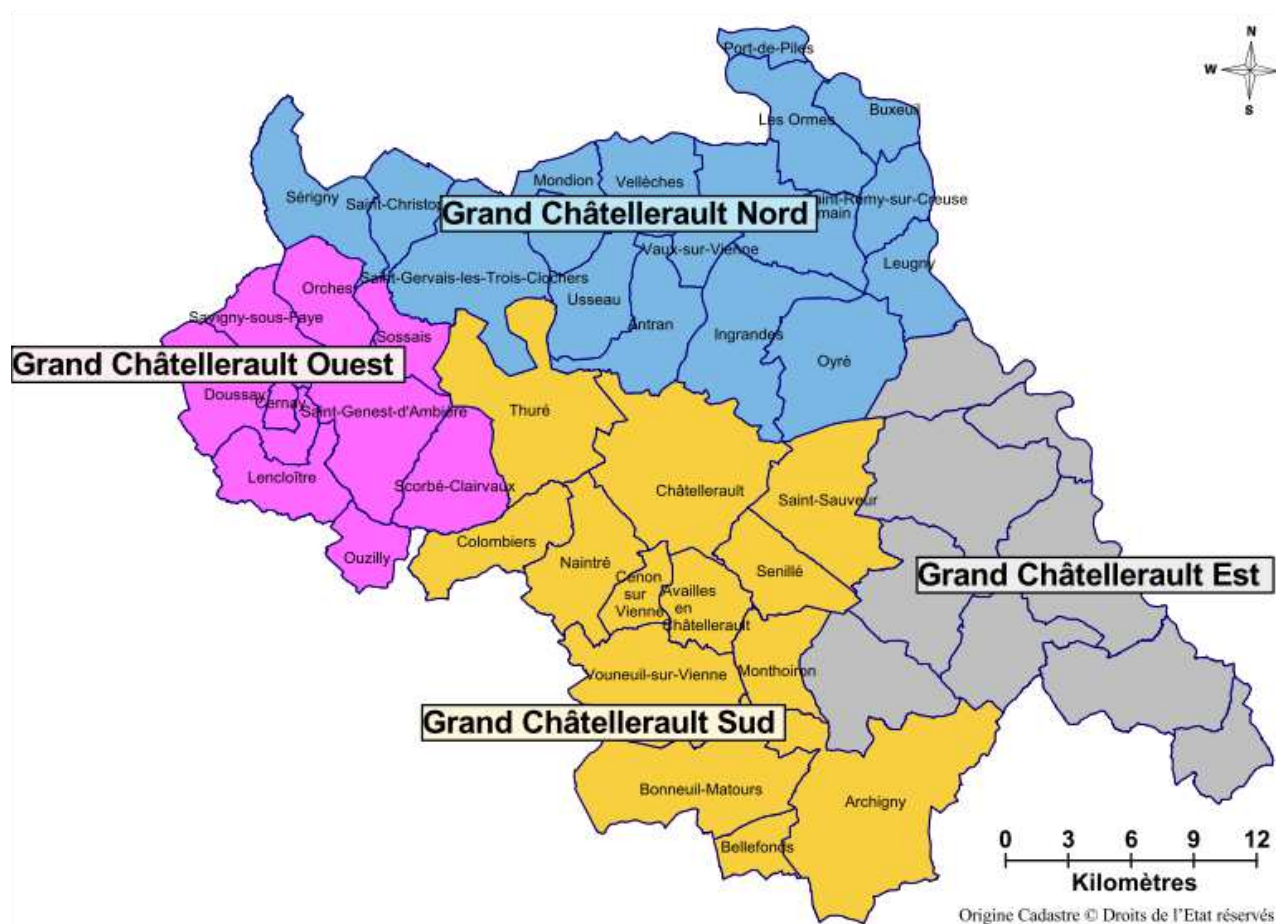
I – PRESENTATION GÉNÉRALE.....	4
1.1. LE TERRITOIRE DESSERVI.....	4
1.2. L'ORGANISATION DU SERVICE.....	6
1.3. LES QUANTITÉS DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) COLLECTÉS EN 2020.....	7
1.4. LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS PENDANT LA CRISE DU COVID.....	8
II – DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS, À L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	10
2.1 LE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	10
2.2 ACTIONS MISES EN PLACE.....	11
2.2.1 Axe 1 : l'offre et les acteurs économiques du territoire :.....	11
2.2.1.2 Démarche d'écologie industrielle et territoriale (E.I.T).....	12
2.2.1.3 Aide au développement d'un projet de recyclage des masques par Plaxtil. .	13
2.2.2 Axe 2 : La demande et les comportements des consommateurs.....	14
2.2.2.1 La mise en place de la plateforme en ligne par-ici-la-recup.....	14
2.2.2.2 La Semaine Européenne de la Réduction des déchets : un événement de sensibilisation à l'économie circulaire à destination des citoyens.....	14
2.2.2.3 Le Stop-pub.....	14
2.2.2.4 Prêt de gobelets.....	15
2.2.2.5 Le compostage individuel.....	15
2.2.2.6. Le compostage collectif.....	15
2.2.2.7. Broyage des végétaux.....	16
2.2.2.8. Cafés réparation.....	16
2.2.2.9. Collecte de coquilles d'huîtres en déchèterie en vue de leur recyclage : ...	17
2.3- COMMUNICATION.....	18
2.4- ÉTUDE RÉDUCTION ET VALORISATION DES BIODÉCHETS ET DU BOIS.....	18
2.5- ÉTUDE TARIFICATION INCITATIVE.....	19
III - LA SENSIBILISATION AUX DÉCHETS.....	20
3.1. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU COURS DE L'ANNÉE.....	20
3.1.1. Les actions de sensibilisation en milieu scolaire.....	20
3.1.2. Les actions de sensibilisation diverses.....	22
3.2. L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI.....	23
3.3. LES OUTILS DE COMMUNICATION.....	23
IV - LA REDEVANCE SPÉCIALE.....	25
V - LE QUAI DE TRANSIT DES DÉCHETS DE NONNES.....	26

5.1. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT.....	26
5.2. TONNAGES REÇUS EN 2020.....	27
5.3. LA GESTION DES NUISANCES OLFACTIVES.....	27
5.3.1. Mesures prises par Grand Châtellerault.....	27
5.3.2. Le comité d'odeurs.....	28
5.4 MESURES SANITAIRES PRISES LIÉES À LA COVID 19 SUR LE QUAI DE TRANSFERT.....	28
VI - LA COLLECTE EN PORTE À PORTE.....	29
6.1. L'ORGANISATION.....	29
6.2. LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS.....	34
6.2.1. Les moyens humains.....	34
6.2.2. La pré-collecte : sacs et bacs.....	34
6.2.2.1. Les sacs.....	35
6.2.2.2. Les bacs.....	35
6.2.3. Les véhicules.....	39
6.3. L'ECO CONDUITE.....	40
6.4. LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL.....	41
6.5. LES TONNAGES COLLECTÉS.....	44
6.5.1. Les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs).....	44
6.5.2. Les emballages ménagers recyclables (sacs jaunes).....	45
6.5.3. Le carton.....	45
6.6. LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES.....	46
6.6.1. La pratique des refus de collecte.....	46
6.6.1.1. Refus à Châtellerault.....	47
6.6.1.2. Refus autres communes.....	48
6.6.2. Les caractérisations.....	51
6.7. ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX DU MODE DE GESTION DU SERVICE DE COLLECTE EN PORTE À PORTE, SECTEUR GRAND CHÂTELLERAULT.....	55
VII - LES DÉCHÈTERIES.....	57
7.1. L'OPTIMISATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES.....	57
7.2. LA DISTRIBUTION DES BADGES.....	62
7.3. REPRISE DES D.E.E.E.....	62
7.4. L'ORGANISATION.....	63
7.5. LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS.....	66
7.6. L'ECO CONDUITE.....	68
7.7. LA FRÉQUENTATION SUR LES DECHETERIES DE GRAND CHATELLERAULT.....	68
7.8. LES TONNAGES COLLECTÉS.....	69
7.9. LES SINISTRES.....	71

VIII - LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE.....	72
8.1. LES COLONNES À VERRE ET À VAPIERS.....	72
8.3. LE VANDALISME DES P.A.V.....	74
8.4. LES CONTENEURS À TEXTILES, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES.....	74
8.5. LES CONTENEURS ENTERRÉS.....	74
8.6. LES QUANTITÉS COLLECTÉES.....	77
8.6.1. Le verre.....	77
8.6.2. Le papier.....	78
8.6.3. Les Textiles, Linges de maison, et Chaussures.....	79
8.6.4. Les ordures ménagères et les déchets d'emballages.....	80
IX - LES COLLECTES SUR RENDEZ-VOUS.....	80
9.1. LA COLLECTE SUR RENDEZ VOUS DES DÉCHETS VERTS.....	80
9.2. LA COLLECTE SUR RENDEZ VOUS DES ENCOMBRANTS.....	82
X - LA FORMATION DES AGENTS.....	83
XI - LES INDICATEURS FINANCIERS.....	84
11.1. COMPTA Coût.....	84
11.1.1. Les objectifs.....	84
11.1.2. La matrice Compta-Coût 2020.....	85
11.2. COMPARAISONS NATIONALES.....	86
XII - LA DESTINATION DES DÉCHETS COLLECTÉS.....	87
GLOSSAIRE.....	88

I – PRESENTATION GÉNÉRALE

1.1. LE TERRITOIRE DESSERVI



Au 1er janvier 2017, l'extension de la Communauté d'Agglomération Grand Châtelleraut porte à 47 le nombre de communes membres de la structure intercommunale. Cependant 9 communes (Châtelleraut Est) ne sont pas gérées par le service Gestion des déchets de Grand Châtelleraut mais par un Syndicat. Les données de ce rapport ne les prennent pas en compte.

La Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut assure la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés de Grand Châtelleraut Ouest (ancienne Communauté de Communes du Pays Lençloîtrais), de Grand Châtelleraut Sud (ex Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais) et de Grand Châtelleraut Nord (ex Communauté de Communes des Portes du Poitou).

L'ensemble des 38 communes concernées comptabilise 79631 habitants en 2020 répartis de la façon suivante :

Nom de la Commune	Population 2019	Population 2020
Antran	1244	1224
Archigny	1125	1109
Availles-en-châtellerault	1821	1797
Bellefonds	257	258
Bonneuil-Matours	2174	2164
Buxeuil	967	953
Cenon-sur-Vienne	1857	1808
Cernay	484	490
Châtellerault	32887	32604
Colombiers	1549	1532
Dangé-Saint-Romain	3049	3022
Doussay	665	661
Ingrandes	1792	1787
Leigné-sur-Usseau	492	478
Lenclôître	2487	2486
Les-Ormes	1665	1653
Leugny	424	411
Mondion	107	109
Monthoiron	673	671

Nom de la Commune	Population 2019	Population 2020
Naintré	6017	6031
Orches	411	414
Ouzilly	931	931
Oyré	1007	998
Port-de-Piles	575	578
Saint-Christophe	322	314
Saint-Genest-d'Ambière	1300	1271
Saint-Gervais-les-Trois-Clochers	1339	1339
Saint-Rémy-sur-Creuse	400	398
Savigny-sous-Faye	387	382
Scorbé-Claivaux	2293	2290
Senillé – Saint-Sauveur	1902	1919
Sérigny	315	313
Sossais	445	441
Thuré	3035	3030
Usseau	628	616
Vaux-sur-Vienne	560	552
Vellèches	370	368
Vouneuil-sur-Vienne	2203	2229
Total habitants année 2020	80159	79631

La population sur ce territoire est en diminution (-528 habitants sur le territoire : -0,7 %). 28 communes/38 ont enregistré une diminution de leur population. Les plus importantes étant pour Châtellerault (283 habitants, 1%), Saint Genest d'Ambière (29 habitants, 2%), Dangé Saint Romain (27 habitants, 1%).

1.2. L'ORGANISATION DU SERVICE

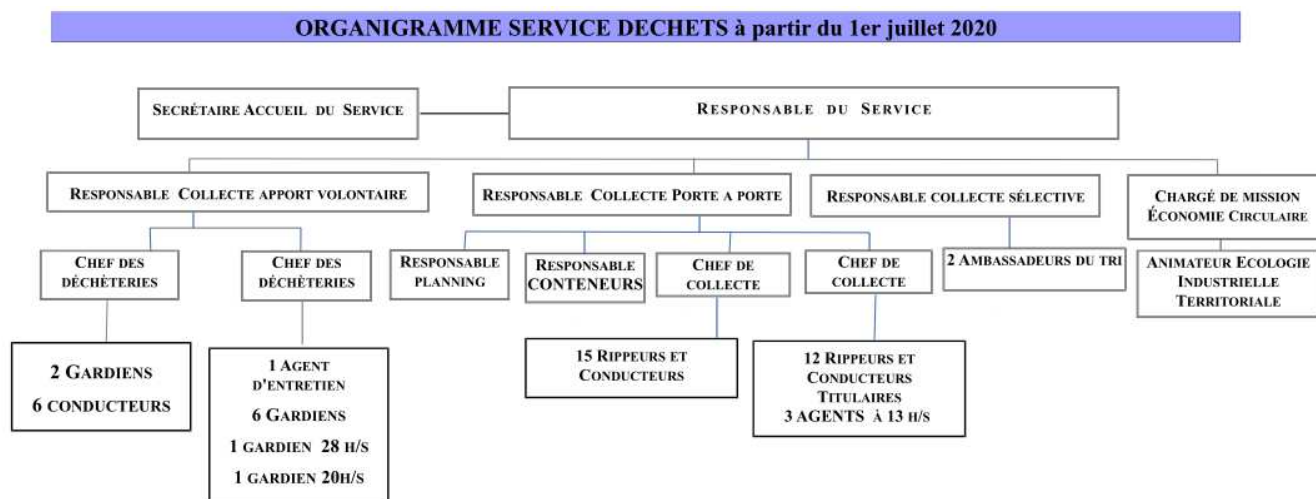
Les services à disposition des usagers sont :

- La collecte des Ordures Ménagères Résiduelles – Porte-à-Porte (O.M.R. PàP)
- La collecte des Déchets d'Emballages Légers – Porte-à-Porte (D.E.L. PàP)
- La collecte des Cartons des commerçants de Châtellerault en porte-à-porte (C.)
- La collecte à domicile des Déchets Verts (pour les personnes à mobilité réduite) (D.V. PàP)
- La collecte à domicile des Encombrants (pour les personnes à mobilité réduite) (E. PàP)
- Les points d'apport volontaire à Verre (V.)
- Les points d'apport volontaire à Papier (P.)
- Les conteneurs enterrés à Ordures Ménagères Résiduelles – Apport Volontaire (O.M.R. AV)
- Les conteneurs enterrés à Déchets d'Emballages Légers – Apport Volontaire (D.E.L. AV)
- Les points d'apport volontaire à Textiles – Linges – Chaussures (T.L.C.)
- Le réseau des déchèteries (DT)

Une partie du service de collecte et certains transferts sont assurés en régie, et le traitement est confié à des prestataires privés.

En 2020, le service de gestion des déchets est composé de 62 agents.

Son organisation est la suivante :



1.3. LES QUANTITÉS DE DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) COLLECTÉS EN 2020

Cette catégorie regroupe les déchets des collectes sélectives, les déchets collectés en déchèterie et les ordures ménagères résiduelles, soit la totalité des déchets des ménages et des activités économiques pris en charge par les collectivités.

Les tonnages collectés sont répartis ainsi :

Type de collecte	Type de déchets	Quantité
Porte à porte	Ordures ménagères résiduelles	14 732,12
	Déchets d'emballages légers	1 855,74
	Carton	94,44
	Déchets verts (sur rendez-vous)	0,35
	Encombrants (sur rendez-vous)	4,33
Apport volontaire	Ordures ménagères résiduelles	687,18
	Déchets d'emballages légers	153,52
	Verre	2 871,26
	Papier	1 304,97
	Textiles, linges et chaussures	286,73
	Déchèteries	23 207,11
Total		45 197,75

Grand Châtelleraut :
567,59 kg/hab/an

Vienne :
592 kg/hab/an*

*données 2019 (AREC)

Nouvelle Aquitaine :
671 kg/hab/an*

*données 2019 (AREC)

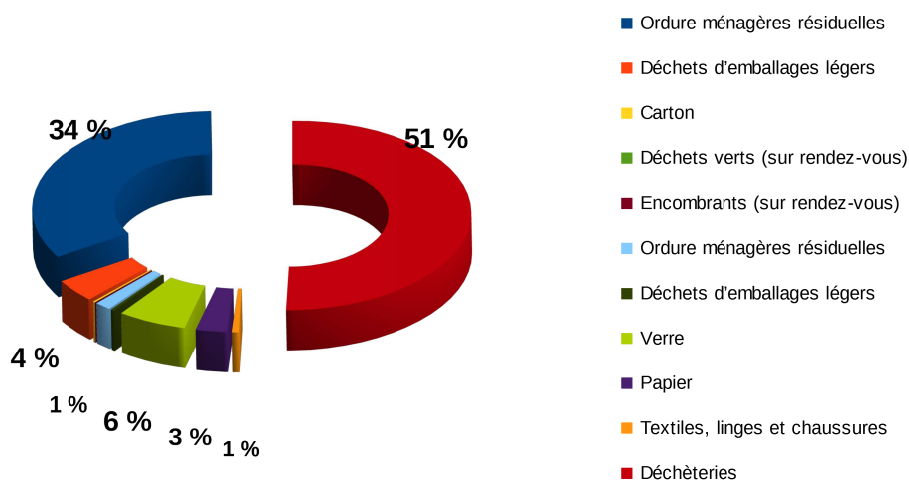
France :
568 kg/hab/an*

*données 2015 (ADEME)

La quantité totale de déchets de Grand Châtelleraut est de 45197,75 tonnes en 2020 alors qu'en 2019 elle était de 50526,77 tonnes, soit une diminution de 10,55 % (- 5329,02T).

La baisse du ratio par habitant de Grand Châtelleraut est de 9,95 % (62,74 kg/hab/an).

Le graphique suivant montre la part en pourcentage que représente chaque type de déchets collectés en 2020 :



1.4. LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS PENDANT LA CRISE DU COVID

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la COVID 19. Le service gestion des déchets s'est adapté aux décisions annoncées par le gouvernement pour maintenir les missions définies comme prioritaires en protégeant la santé des agents chargés de les effectuer.

Pendant toute la crise sanitaire, la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles, des emballages et du carton, le tri, la valorisation et le traitement des déchets, la collecte des ponts d'apport volontaire à verre et à papiers ... ont été maintenus.

Les actions mises en place pour protéger les agents ont été les suivantes :

- attribution de masques (port obligatoire à partir du 11/05), de gels hydroalcoolique individuels, de lunettes antiprojection, gants vinyle ...
- protocoles de désinfection des véhicules et des vestiaires
- décalage des pauses repas et débauches dès que possible afin de respecter la distanciation dans la cantine et les vestiaires (réagencement afin de laisser une chaise et un bloc vestiaire entre chaque agent).



Seules des déchèteries ont été fermées du 17 mars au 10 mai (ainsi que les ventes de composteurs individuels, les opérations de sensibilisation de proximité des usagers). Le maximum d'agents a été renvoyés à leur domicile. Les agents dont les missions ont été suspendues étaient mobilisables et 3 agents ont été placés en télétravail. L'organisation du service a été préservée en maintenant deux agents (responsable et adjoint) pour le fonctionnement et l'accueil des usagers ainsi qu'un agent pour l'embauche des équipes à 5 heures. L'agent d'accueil et le responsable des déchèteries ont été rappelés avant le déconfinement pour préparer la réouverture des sites et gérer les nombreux appels des usagers.

A l'ouverture des déchèteries plusieurs mesures ont été mises en place :

- une alternance les 15 premiers jours en fonction des plaques numérolologique
- renfort à l'entrée des déchèteries
- organisation de files d'attentes
- limitation du nombre d'usagers par site (sur les quais et au niveau de la plate-forme de vidage des déchets verts)

Les usagers avaient stocké beaucoup de déchets mélangés sur une période anormalement longue de fermeture des déchèteries et ont mis à profit la période de confinement pour faire du rangement. Les sites ont été très fréquentés à la réouverture et certains usagers ont été agressifs. L'appel à une société de sécurité du 2 au 14 juin a du être mise en place sur 4 sites afin de permettre aux agents de canaliser les flux et l'agressivité sur les sites.

Lors de la seconde période de confinement (17 octobre 2020), toutes les activités ont été

maintenues et donc la majorité des agents en contact avec le public et les agents, ont été maintenus en présentiel. Les missions de deux agents ont été identifiées comme « télétravaillables » (chargés de mission Économie Circulaire et Écologie Industrielle Territorial) mais n'ont pas pu être placés en télétravail dans l'attente de la livraison des postes de travail équipés.

II – De la réduction des déchets, à l'économie circulaire

2.1 LE CONTRAT D'OBJECTIFS DÉCHETS ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a contractualisé avec l'A.D.E.M.E un Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC) pour une durée de trois ans.

L'économie circulaire est un modèle économique qui cherche à éviter les gaspillages d'eau, d'énergie et de matière en réintégrant ces flux dans le système économique. Il s'agit en pratique d'éviter la production de déchets si possible et en les valorisant au mieux quand ce n'est pas évitable. Ce modèle permet de générer des économies de matières, de développer la coopération entre acteurs économiques, et enfin de permettre des gains financiers.

Le CODEC, dans la continuité directe du Programme Local de Prévention des Déchets, permet d'engager des actions de réduction de déchets à destination des usagers, mais également à destination des acteurs du monde économique (industries, agriculteurs, commerçants, artisans...).

Dans le cadre de cet engagement, l'ADEME demande à la collectivité de mettre en œuvre des actions de réduction des déchets et d'économie de la ressource parmi les axes suivants :

Axe 1 : L'offre et les acteurs économiques du territoire :

- Soutenir la prévention des déchets et l'efficacité matière des processus industriels
- Développer l'écoconception et l'économie de la fonctionnalité (Acheter le service d'un produit plutôt que le produit en lui-même)
- Initier des démarches d'écologie industrielle territoriale (mise en relation d'entreprises pour la réduction des flux de matière, d'eau, d'énergie ainsi que leur mutualisation pour une meilleure efficacité)
- Soutenir des démarches d'achats responsables professionnels

Axe 2 : La demande et le comportement des consommateurs

- Promouvoir l'allongement de la durée de vie des produits (réemploi, réparation, réutilisation)
- Mobiliser pour une consommation responsable (achats responsables...)
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.

Axe 3 : La gestion des déchets

- Améliorer la valorisation des déchets : matière organique, énergie..
- Réduire les tonnages issus du territoire en centre de stockage
- Contribuer à l'organisation de la collecte, du tri, transformation et valorisation des DAE dont BTP

Les objectifs à atteindre pour le 31 décembre de l'année 2020 étaient les suivants :

Impacts quantitatifs :

- Réduction de **7%** des Déchets Ménagers et Assimilés (tous les déchets collectés par la collectivité hors gravats) sur la *base des données de 2015* (soit passer de 526 kg/hab à 489kg/hab) .
- Augmentation de **6%** de la valorisation (soit 55%) matière, organique, énergétique

Impacts économiques :

- 1 démarche engagée d'écologie industrielle territoriale
- 1 démarche d'économie de la fonctionnalité
- 2 entreprises engagées dans une politique d'achats durables
- Bonus : création emplois

La crise sanitaire ayant entraîné une baisse significative des actions mises en œuvre ainsi qu'une production de déchets peu habituelle, la CAGC et l'ADEME ont décidé de prolonger d'un an le CODEC pour le conclure en décembre 2021.

2.2 ACTIONS MISES EN PLACE

2.2.1 Axe 1 : l'offre et les acteurs économiques du territoire :

2.2.1.1 Programme d'Accompagnement Territorial des Entreprises à l'Efficacité Matière (PACTE EM)

La 3ème édition du projet d'accompagnement des entreprises (PACTE) fait suite aux deux premières éditions qui ont eu lieu en 2016 et 2018. Centrées initialement sur la réduction des déchets, ce nouveau programme a pour objectif d'élargir son accompagnement sur la réduction des pertes matières, en proposant un diagnostic transversal achats - process – conditionnement – gestion des déchets.

Ce projet, d'une durée de 18 mois, a démarré en novembre 2019 suite à une phase de prospection des entreprises.

Ce projet est proposé en collaboration avec la CCI de la Vienne (Chambre de Commerce et d'Industrie) et de l'association Soltena (ex- Pôle des éco-industries).

6 entreprises se sont engagées, à savoir :

- ESAT René Jaud
- Facedim
- Sofidel
- Fenwick-Lindle
- Tap Tools
- Carambar & Co

L'objectif de chaque entreprise est de générer des économies financières grâce à la réduction des pertes matières, à hauteur de 1500€ minimum par entreprise.

En 2020, **3 ateliers collectifs** (Réglementation sur la gestion des déchets, formation à l'efficacité matière, formation aux achats durables) et des **accompagnements individuels** aux entreprises ont eu lieu (diagnostic déchets, diagnostic matière), permettant de proposer un plan d'actions par structure.

Ce plan d'actions sera ensuite travaillé jusqu'à 2021, pour ensuite donner lieu à un bilan du programme.

2.2.1.2 Démarche d'écologie industrielle et territoriale (E.I.T)

Réponse à l'appel à projet EITNA en niveau 2 :

Le contrat d'objectifs déchets et économie circulaire demande notamment à la collectivité d'initier une démarche d'écologie industrielle territoriale. Ces démarches doivent permettre de faciliter la mise en relation entre entreprises pour aboutir à des échanges de flux (matière, énergie, eau...), permettant une réduction des déchets, une amélioration des coûts et une plus grande efficacité de production pour les entreprises.

En 2020, la collectivité a été lauréate à l'appel à projet EITNA (écologie industrielle et territoriale en Nouvelle-Aquitaine) en niveau 2 proposé par l'ADEME et la Région Nouvelle-Aquitaine.

Cet appel à projet donnait droit à une aide financière de 70 % des charges annuelles pour le recrutement d'un animateur EIT.

Cet animateur est arrivé le 7 septembre 2020 et est venu compléter l'équipe travaillant sur l'économie circulaire sur Grand Châtelleraut.

Il est chargé de visiter les entreprises pour faciliter la mise en place de synergies autour des matériaux (les déchets des uns pouvant être les ressources des autres). Il est accompagné dans sa démarche par l'association SOLTENA et la CCI de la Vienne.



En 2020, malgré un contexte COVID limitatif, une dizaine d'organisations (associations et entreprises) ont été rencontrées afin de présenter la démarche aux acteurs et débiter un premier état des lieux du territoire sur cette thématique. En parallèle, dans le cadre de la transversalité de ce sujet, des rencontres ont eu lieu

avec plusieurs responsables de services au sein de l'Agglomération. Des synergies en cours avec comme objectifs sur 3 ans de diagnostiquer 40 entreprises, d'animer des groupes de travail thématiques et de créer 10 synergies dont 2 « rapides à mettre en oeuvre ». L'autonomisation de la démarche est aussi visée.

2.2.1.3 Aide au développement d'un projet de recyclage des masques par Plaxtil



Lors du déconfinement de mai 2020 un projet de recyclage de masques a été monté à l'initiative de Plaxtil (entreprise de création de matériaux composites issus de l'économie circulaire).

En mai, l'Agglomération de Grand Châtelleraut est contactée par Plaxtil pour l'aider à structurer son projet et participer à la création du concept.

Elle met en relation Plaxtil avec un fabricant de bornes en carton du territoire, Perform Industries. Il est également décidé que la collecte soit assurée par Audacie, association d'insertion partenaire de longue date du projet Plaxtil.

En juin, le service Gestion des Déchets contacte l'ensemble des pharmacies du territoire pour mettre en place les bornes dans leurs boutiques.

En parallèle, l'Agglomération de Grand Châtelleraut décide d'octroyer une subvention de soutien au lancement de la démarche de 2000€.

Le 29 juin, les premières bornes sont posées par Audacie.

Au total, **50 bornes ont été mises en place par Audacie** à partir de début juillet.

Les étapes de mise en œuvre sont décrites ci-dessous :

- Mise en place d'une collecte avec Audacie
- Mise en quarantaine des masques au minimum 4 jours dans un local dédié
- Préparation des masques : tri et délissage (suppression de la barre métallique)
- Prise en charge des masques par PLAXTIL dans sa chaîne de fabrication
- Broyage des masques
- Passage des masques broyés dans le tunnel de décontamination UV intenses ;
- Transformation des masques broyés et désinfectés en une matière plastique injectable
- (procédé PLAXTIL)
- Injection de la matière PLAXTIL dans les moules prévus

L'opération a duré 4 mois (Juillet – Novembre 2020) et a permis de collecter près de **160 000 masques, soit 480 kg de matière.**

2.2.2 Axe 2 : La demande et les comportements des consommateurs

2.2.2.1 La mise en place de la plateforme en ligne par-ici-la-recup



Le site *par-ici-la-recup.fr* est une plateforme de don d'objets et matériaux en bon état, mais destinés à l'origine à la déchèterie. L'objectif de cette plateforme est d'inciter les habitants du territoire à échanger des objets plutôt qu'à les jeter, et ainsi favoriser le réemploi en déchèterie.

De mai à décembre, **140 objets** ont été donnés grâce à cette plateforme et ont pu ainsi bénéficier d'une nouvelle vie.

2.2.2.2 La Semaine Européenne de la Réduction des déchets : un événement de sensibilisation à l'économie circulaire à destination des citoyens

En raison du deuxième confinement, cette action a été préparée mais n'a pas pu avoir lieu cette année. Elle sera donc reportée l'année prochaine.

2.2.2.3 Le Stop-pub



Le stop-pub à l'effigie de la campagne de communication de la prévention a été lancé en mai 2014. Ces derniers sont disponibles pour les habitants qui le souhaitent. En 2020, 42,87% des foyers étaient équipés. 2000 Stop pub ont été distribués sur Grand Châtellerault en 2020.

2.2.2.4 Prêt de gobelets



Le service gestion des déchets prête gracieusement des gobelets réutilisables (associations, particuliers...). Seule la perte est facturée. En 2020, 30 gobelets ont été empruntés.

2.2.2.5 Le compostage individuel

Un programme de promotion du compostage individuel a été mis en place en octobre 2006. L'objectif fixé est d'équiper 30 % des maisons individuelles (**9963 maisons**). Cet objectif est atteint à plus de 50 % puisque, avec **483 foyers** équipés sur l'année 2020, l'ensemble des composteurs distribués par le service « Gestion des déchets » atteint **5844 unités**.

Déterminée à agir sur la prévention de la production de déchets, Grand Châtellerault continue de promouvoir la pratique de ce phénomène naturel de transformation de la matière organique en amendement sur l'ensemble de son territoire en 2021.

La collectivité vend à tarif préférentiel des composteurs en bois (20 €) et en plastique (15 €) d'un volume de 400 litres. Un bio-seau pour le stockage des déchets de cuisine est offert aux usagers qui s'équipent d'un composteur ou qui conservent leurs pratiques (en bac ou en tas).

A chaque remise de matériel, un guide pratique est fourni.

2.2.2.6. Le compostage collectif

En 2020, le service gestion des déchets a pu accueillir une stagiaire sur une durée de 6 mois. Ainsi, celle-ci a pu accompagner deux établissements à la mise en œuvre du compostage collectif sur leur site.

Il s'agissait :

- de l'association d'insertion Emploi Pluri-Services qui a mis en place un composteur collectif à destination des habitants du centre-bourg de Dangé-Saint-Romain et des commerces de proximité produisant des biodéchets. Le site est utilisé par 5 personnes.
- du chantier d'insertion de Grand Châtellerault, site de Lencloître qui gère désormais un composteur collectif dans son jardin pédagogique. Celui-ci est également à destination des habitants ne possédant pas de jardins et des commerces de proximités (restaurants notamment). Le site est utilisé par 3 structures et 5 usagers.



2.2.2.7. Broyage des végétaux

En 2020, en raison des différents confinements, le nombre de demi-journées de broyage organisées et assurées par un prestataire atteint **11 demi-journées** en lieu et place des 24 prévues.

En moyenne, chaque demie-journée comptabilise 5 usagers pour 1 m³ de broyat produit.

C'est ainsi près de **550 kg** de déchets verts qui ont été évités à l'année grâce à cette opération.



2.2.2.8. Cafés réparation

En 2020, aucun café réparation n'a pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire. Des outils facilitant la réparation des objets ont été acquis en 2019 et peuvent être empruntés sur demande par les associations souhaitant organiser des ateliers de réparation collaboratifs.

2.2.2.9. Collecte de coquilles d'huîtres en déchèterie en vue de leur recyclage :

La période des fêtes de fin d'année a été l'occasion de proposer l'opération « coquilles d'huîtres en déchèterie ».


Cette deuxième année de test visait cette fois à collecter ces coquilles de manière séparée pour les intégrer ensuite dans la fabrication de compost du prestataire de la CAGC, SEDE Environnement. Les coquillages étant composés en majeure partie par du calcaire, cet apport est intéressant dans le cas du compostage.



Ainsi, les usagers ont eu la possibilité de déposer leurs coquilles vides en déchèterie au lieu du traditionnel sac noir.

En 2020, c'est près de 2,5 tonnes de coquilles d'huîtres qui ont ainsi pu être détournés des sacs noirs.

2.3- COMMUNICATION

Presse / Web :	
• 1 intervention sur le compostage collectif dans France Bleu Poitou	
• 1 intervention sur Europe 1 dans le cadre du projet Plaxtil	
• 1 article dans Nouvelle République et Centre-Presses sur par-ici-la-recup.fr	
• 1 intervention dans France Bleu Poitou sur par-ici-la-recup.fr	
Site internet de l'économie circulaire :	
	
• Les bons gestes permettant de réduire ses déchets	• Un agenda (vente composteurs, événements...)
• Une carte interactive pour situer les bornes TLC	• Des explications sur le CODEC, une présentation du territoire
• Une partie dédiée à la réservation des composteurs	• Une actualité sur les projets en cours
• Les bons gestes des professionnels	• Une page sur la démarche EIT

Site Web : <http://www.par-ici-les-bons-gestes.fr/>

2.4- ÉTUDE RÉDUCTION ET VALORISATION DES BIODÉCHETS ET DU BOIS

La loi relative à l'anti-gaspillage et à l'Économie Circulaire du 10 février 2020 oblige le tri à la source pour tous les producteurs ou détenteurs de biodéchets à compter du 31 décembre 2023 y compris aux collectivités territoriales dans le cadre du service public de gestion des déchets et aux établissements publics et privés.

Les biodéchets et le bois jeté ont été identifiés comme un gisement à prioriser pour mener des actions de réduction et de valorisation. La Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault a confié au bureau d'études INDDIGO une étude ayant les objectifs suivants :

- établir l'état des lieux de la gestion des biodéchets et identifier les zones blanches en terme de compostage de proximité ;
- identifier les leviers pour étendre encore la gestion de proximité aux ménages, voire aux

producteurs non ménagers;

- décrire les scénarios qui permettront à Grand Châtellerault de donner plus d'ampleur et de résultats à sa politique concernant à la fois les déchets verts et les déchets alimentaires.

L'analyse de la situation actuelle a été présentée le 8 juin. A l'issue de cette réunion les élus ont décidé que les scénarios suivants soient développés concernant les biodéchets :

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Gestion de proximité	Tous les habitants et les PNM	Zones non desservies par la collecte	Zones non desservies par la collecte
Apport volontaire		Zones urbaines denses et grands collectifs	
Porte à porte		Gros PNM	Zones urbaines denses, et grands collectifs, gros PNM

Ceux ci ont été présentés le 8 octobre 2020 puis en réunion de direction. La suite à donner à ce projet sera décidée suite à une présentation dans les instances de l'agglomération.

Le volet sur le bois fera l'objet de réunions mettant en relation les producteurs et les repreneurs.

2.5- ÉTUDE TARIFICATION INCITATIVE

La tarification incitative permet l'application du principe de pollueur payeur aux usagers du service. Elle intègre le niveau de production de déchets pour facturer l'utilisateur, alors incité financièrement à des comportements vertueux.

Une tarification incitative pour le financement du service public de prévention et de gestion des déchets est un redevance d'enlèvement des ordures ménagères ou une taxe d'enlèvement des ordures ménagères comprenant une part variable calculée en fonction de la quantité de déchets produits. La tarification incitative permet de maîtriser voire de baisser le coût du service dans le cadre d'une démarche d'optimisation globale.

Les collectivités doivent mener des réflexions afin de mettre en œuvre un système de facturation du service aux usagers incitatif afin d'atteindre les objectifs nationaux de réduction et à la valorisation des déchets. Cette obligation a été reprise dans le CODEC. Cette réflexion doit être menée avant le 31 décembre 2020 (demande de prolongation jusqu'au 31 décembre 2021 compte tenu de la crise sanitaire).

Le 8 novembre 2020, l'ADEME a organisé une réunion de sensibilisation des élus des collectivités avec le témoignage de deux collectivités ayant mis en place un système de tarification incitative :

- La Communauté d'Agglomération du Bocage Bréssuirais (TOMI)
- La Communauté d'Agglomération de la Roche-sur-Yon (ROMI).

Une étude de mise en œuvre de la Tarification Incitative sera réalisée en 2021. Elle intégrera une étude de mise à plat de la Redevance Spéciale

III - La sensibilisation aux déchets

3.1. LES ACTIONS DE SENSIBILISATION AU COURS DE L'ANNÉE

3.1.1. Les actions de sensibilisation en milieu scolaire

Le projet pédagogique 2019/2020 La Fourmi Responsable « Et si on réparait ? » débuté en septembre 2019 a dû être interrompu en mars 2020 dans le cadre du confinement suite à la Covid-19. Par-conséquent, 5 classes sur les 10 participantes n'ont pu effectuer que 3 séances sur les 4 prévues initialement.

241 enfants ont été sensibilisés à la thématique de la fourmi qui utilise, réutilise, répare, recycle et recommence. L'objectif de ce projet était de faire découvrir aux élèves le principe de l'économie circulaire, en axant sur le réemploi et la réutilisation des objets.

Photos des séances 3 :



Visite de C.D.A - recyclage du plastique



Visite d'Audacie – recyclage des textiles



Visite d'Emmaüs – recyclage électroménager



Visite Emploi Pluri Service – customisation des meubles



Visite Emploi Pluri Service – jardinage naturel



En septembre 2020, malgré le contexte sanitaire incertain, 6 classes de CE2-CM1-CM2 (136 enfants et 6 adultes) ont répondu au projet pédagogique 2020/2021 intitulé « Par ici la récup' ! », projet en partenariat avec le CPIE Seuil du Poitou sur le thème de la fourmi qui donne et partage au lieu de jeter. L'objectif de ce projet est de faire découvrir aux élèves le principe de l'économie circulaire, en axant sur le don et le partage d'objets.

Les 7 premières séances ont eu lieu au dernier trimestre 2020.



Intervention en classe à l'école de Bonneuil-Matours

Des animations ponctuelles ont également été réalisées à la demande des établissements et structures. Elles ont porté sur le tri et la prévention des déchets et ont permis la visite d'installations.

Les animations ponctuelles en milieu scolaire ont concerné 223 personnes dont 205 enfants (en dehors du projet pédagogique). Dans le détail, les animations ponctuelles ont été les suivantes :

Date	Organisme	Lieu	Niveau	Action	Durée (h)	Nbe enfant	Nbe adulte	Total
21/01/20	École élémentaire	Les Ormes	CE2	Visite Centre de tri SUEZ	1h	26	2	28
	TOTAL JANVIER				13h30	26	2	28
12/02/20	Ecole Claudie Haigneré	Châtelleraut	ULIS	Sensibilisation sur les déchets	1h30	12	2	14
18/02/20	Collège Georges Sand	Châtelleraut	6 ^e	Visite virtuelle de la déchèterie de Naintré	1h	37	2	39
21/02/20	Collège Georges Sand	Châtelleraut	6 ^e	Visite virtuelle de la déchèterie de Naintré	2h15	90	5	95
	TOTAL FEVRIER				19h15	139	9	148
12/03/20	Ecole Léo Lagrange	Châtelleraut	TPS-PS-MS-GS	Dépôt d'un lombricomposteur + explication de son fonctionnement	2h	32	6	38
	TOTAL MARS				10h30	32	6	38
16/12/20	MJC Availles en Châtelleraut	Naintré – Laumont	6-11 ans	Explication sur le fonctionnement d'une déchèterie	1h30	8	1	9
	TOTAL DECEMBRE				9h	8	15	9
				TOTAUX		205	32	223

Au total les animations scolaires ont concernées 616 personnes dont 582 enfants et 48 adultes.

3.1.2. Les actions de sensibilisation diverses

En 2020, plusieurs actions de sensibilisation ponctuelles auprès du « grand public » autour de la thématique du tri et de l'économie circulaire ont été réalisées ainsi que des formations pour adultes.

Dans le détail, les actions menées ont été les suivantes :

Date	Organisme	Lieu	Public	Action	Durée (h)	Nbe adulte	Nbe grd public	Total
11/01/20	Mairie	Vaux-sur-Vienne	Grand Public	Communication les consignes de tri	2h	0	45	45
25/01/20	Mairie	Usseau	Grand Public	Communication les consignes de tri	3h	0	40	40
TOTAL JANVIER					13h30	0	85	85
06/02/20	Union des Centres Techniques Régionaux de la Consommation	Poitiers	Associatif	Communication sur les consignes de tri, les centres de tri, les centres d'enfouissement et les incinérateurs + EC	2h	0	15	15
15/02/20	Mairie	Colombiers	Grand Public	Communication les consignes de tri	3h	0	10	10
TOTAL FEVRIER					19h15	0	25	25
09/03/20	Jardins du cœur de la Vienne	Senillé St Sauveur	Grand Public	Communication les consignes de tri	1h30	15	0	15
10/03/20	Mairie	Availles-en-Châtellerauld	Grand Public	Communication les consignes de tri	3h	0	23	23
13/03/20	Mairie	Availles-en-Châtellerauld	Grand Public	Communication les consignes de tri	3h	0	10	10
TOTAL MARS					10h30	15	33	48
24/06/20	Grand Chatellerauld	Dangé-St-Romain	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	3h		20	
TOTAL JUIN					3h	0	20	20
21/07/20	Grand Chatellerauld	Dangé-St-Romain	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	3h	0	6	6
28/07/20	Chantier d'insertion	Lencloitre	Grand Public	Communication les consignes de tri et le compostage	1h45	0	9	9
31/07/20	Marché hebdomadaire	Saint Sauveur	Grand Public	Sensibilisation sur les déchets	3h	0	25	25
TOTAL JUILLET					7h45	0	40	40
10/09/20	MFR Ingrandes	Ingrandes-sur-Vienne		Communication sur le tri et la gestion des déchets	1h45	4		4
14/09/20	Grand Chatellerauld	Dangé-St-Romain	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	3h		3	3
14/09/20	Grand Chatellerauld	Châtellerauld - La Massonne	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	3h		5	5
15/09/20	Marché hebdomadaire	Scorbé-Clairvaux	Grand Public	Sensibilisation sur les déchets	3h30		7	7
TOTAL SEPTEMBRE					11h15	4	15	19
01/10/20	IRFREP	Châtellerauld		Communication sur le tri et la gestion des déchets	1h30	10		10
07/10/20	Ecole de la 2ème chance	Châtellerauld		Communication sur le tri et la gestion des déchets	1h30	19		19
07/10/20	Grand Chatellerauld	Châtellerauld - La Massonne	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	3h		15	15
08/10/20	Ecole de la 2ème chance	Châtellerauld - La Massonne		Explication sur le fonctionnement d'une déchèterie	1h30	9		9
09/10/20	Grand Chatellerauld	rue des fronteaux + rue du vieux palais + rue du souci	Usagers	Communication sur le tri et la collecte des déchets	1h		35	35
14/10/20	Mission locale Nord Vienne	Châtellerauld - Nonnes		Explication sur le fonctionnement d'une déchèterie	2h	10		10
23/10/20	Grand Chatellerauld	Châtellerauld - La Massonne	Grand Public	Communication sur le broyage de végétaux et le compostage	3h		10	10
TOTAL OCTOBRE					13h30	48	60	108
05/11/20	Grand Chatellerauld	rue Noire + Melette + Carrefour Joyeux + Moulins	Grand Public	Communication sur le tri et la collecte des déchets	30min	0	80	80
30/11/20	Grand Chatellerauld	CTM Châtellerauld	Agents CTM	Communication sur le tri et la gestion des déchets	1h30	5		5
TOTAL NOVEMBRE					4h	5	80	85
07/12/20	Grand Chatellerauld	CTM Châtellerauld	Agents CTM	Communication sur le tri et la gestion des déchets	1h30	4		4
14/12/20	Grand Chatellerauld	CTM Châtellerauld	Agents CTM	Communication sur le tri et la gestion des déchets	1h30	4		4
15/12/20	Grand Chatellerauld	CTM Châtellerauld	Agents CTM	Communication sur le tri et la gestion des déchets	1h30	5		5
TOTAL DECEMBRE					9h	13	0	13
TOTAUX						85	358	443

nombre tout public : indéterminé adultes et enfants

3.2. L'EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI

La Communauté d'Agglomération a répondu en 2018 à l'appel à projet proposé par Citéo. Celui-ci concerne la démultiplication de l'extension des consignes de tri à tous les emballages en plastique sur l'ensemble du territoire national d'ici 2022.

La Communauté d'Agglomération a été retenue pour améliorer et optimiser le tri des déchets sur l'ensemble de son territoire et notamment pour ce volet sur Grand Châtellerault Nord, en jouant sur l'uniformisation des consignes de tri avec les territoires voisins qui est un outil essentiel à la réalisation de cet objectif.

Depuis septembre 2016, les nouvelles consignes de tri sont en vigueur sur le territoire de Châtellerault Sud et Ouest, une démarche qui vise la valorisation de tous les emballages en facilitant les gestes de tri.

En place sur tout le territoire Grand Châtellerault depuis janvier 2019, la mise en place de cette extension des consignes de tri des emballages ménagers permet entre autre :

- de faciliter le geste de tri des usagers
- d'harmoniser les consignes de tri avec les territoires voisins
- de diminuer la quantité d'ordures ménagères (sacs noirs) collectées
- de maîtriser les coûts
- de valoriser et recycler plus de matière

Le recyclage permet de donner une « deuxième vie » aux déchets. C'est à dire qu'ils deviennent la matière première nécessaire à l'élaboration d'un produit. La valorisation énergétique permet la création d'énergie ou la fabrication de Combustibles Solides de Récupération (C.S.R).



Rappel des consignes de tri sur le Marché de Senillé-Saint-Sauveur

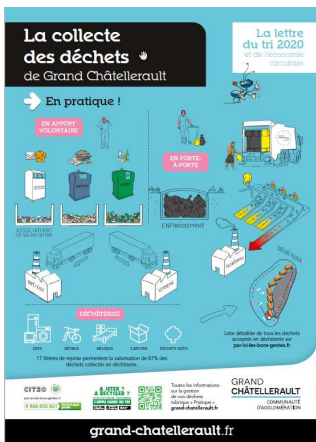
3.3. LES OUTILS DE COMMUNICATION

En 2020, différents outils de communication ont été réalisés, notamment :

- la plaquette pour les jours et reports de collecte permettant aux usagers de connaître leur jours de collecte et aussi le jour de report pour les jours fériés ;
- une lettre du tri a été réalisée pour sensibiliser les usagers aux consignes de tri et expliquer le devenir de leurs déchets ;
- trois bennes ont été floquées au message des consignes de tri et de la récupération ;
- des pots de crayons de couleurs avec taille crayon ainsi que des boîtes à pique-nique

réutilisables pour les enfants ;

- des sacs en toile réutilisables.



IV - La Redevance Spéciale

Les élus de la Communauté d'Agglomération du Pays Châtelleraudais ont décidé, le 23 janvier 2012, d'instaurer la Redevance Spéciale (R.S.) sur leur territoire.

Dans un premier temps et à compter du 1^{er} janvier 2013, elle a visé les entreprises, les associations, les commerçants, et autres producteurs non ménagers produisant plus de 3000 litres de déchets par semaine. Dans un second temps, devaient être ciblés également tous les producteurs de plus de 2 000 litres par semaine.

La seconde phase a été suspendue le 5 septembre 2012.

En 2020, 21 entreprises étaient soumises à la Redevance Spéciale (R.S) (production de déchets >3000 litres). Le volume des déchets relevant de la facturation de la R.S était de 6 809 920 litres pour un montant de 177 895,09 €.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution de la redevance spéciale depuis 2017 :

	2017	2018	2019	2020
Nb de redevables RS	24	24	22	21
Vol de déchets concernés (l)	6 648 460	6 734 000	6 695 520	6 809 920
Vol moyen par entreprise (l/an)	277 019	280 583	304 342	324 282
Montants de la RS facturée	113 663,52	165 017,94	165 017,94	177 895,09

V - Le Quai de Transit des déchets de Nonnes

5.1. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Un quai de transfert sert à regrouper les déchets avant qu'ils soient transportés pour être traités. Implanté en position centrale par rapport au gisement des déchets, il permet de réduire les distances parcourues sur les circuits de collecte.



Le quai de transit de Nonnes a été mis en service le 1^{er} janvier 2012.

L'acheminement vers les centres de traitement et de valorisation des déchets est effectué grâce à des véhicules à fond mouvant de 90 m³. Cela présente l'avantage de réduire les coûts de transport et les impacts sur l'environnement en limitant le nombre de voyages vers les sites de traitement.

Les sacs noirs (Ordures Ménagères Résiduelles) et les sacs jaunes (Déchets d'Emballages Légers) sont apportés en haut du quai et tombent dans les remorques à fond mouvant en bas de quai.

Les déchets sont ensuite évacués vers les filières de traitement par un transporteur. Les filières en question sont le centre de stockage de Sommières du Clain et de Sonzay (SITA) depuis le 1er avril 2013 pour les O.M.R., et le centre de tri de Saint Eloi (SITA) pour les D.E.L. depuis le 1er janvier 2015.

Le verre est vidé sur une plate-forme et rechargé une à deux fois par semaine dans les véhicules du transporteur de Verallia afin d'être acheminé à Cognac.

Le quai de transfert a également été conçu pour accueillir les déchets verts. Ceux-ci ont été, depuis le 1er janvier 2013, broyés sur le quai de transfert puis transportés vers la station de valorisation biologique de SEDE Environnement à Ingrandes. Afin de réduire les transports de déchets, des plateformes ont été aménagées sur les déchèteries en 2014 et en 2020 (suite à l'extension du territoire) afin que le broyage des déchets verts soit réalisé sur les déchèteries (hors déchèterie de Nonnes).

5.2. TONNAGES REÇUS EN 2020

Le quai de transit a permis de transférer les tonnages suivants :

	Années	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Tonnages totaux
Ordures ménagères	2019	1293,24	1159,22	1172,58	1266,64	1266,22	1212,28	1333,12	1296,94	1259,9	1388,24	1253,98	1416,68	15 319,04
	2020	1349,48	1140,44	1265,96	1275,56	1141,22	1328,42	1350,84	1307,3	1292,36	1314,4	1252,62	1400,7	15 419,30
Déchets d'emballages légers	2019	159,88	125,38	134,44	143,66	143,22	137,4	155,16	141,7	138,2	149,36	143,32	157,24	1 728,96
	2020	183,28	158,98	180,66	170,82	162,46	184,42	150,42	165,26	155,96	155,74	156,38	184,88	2 009,26
Verre	2019	228,66	113,3	144,48	165,72	147,18	138,14	176,1	173,66	173,54	147	148,92	144,42	1 901,12
	2020	174,06	142,14	140,54	113,78	173,36	199,48	283,68	311,58	243,58	224,64	195,84	228,02	2 430,70
Déchets verts Quai de transfert	2019	173,54	194,12	54,41	318,56	85,59	288,07	219,39	132,63	267,68	207,02	360,78	299,24	2 601,03
	2020	264,32	110,51	145,44	182,56	123,44	228,27	126,61	274,34	124	370,85	149,15	374,02	2 473,51

Ces tonnages comprennent les déchets issus de la collecte en apport volontaire (conteneurs enterrés).

Les déchets verts correspondent :

- à ceux collectés de la déchèterie de Nonnes = 2200,79 tonnes
- à l'entretien des espaces verts de la Ville de Châtelleraut = 203,42 tonnes
- à l'entretien des espaces verts de la commune d'Availles-en-Châtelleraut = 65,68 tonnes
- à l'entretien des espaces verts du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de la ville de Châtelleraut = 3,62 tonnes

Les ordures ménagères, emballages et le verre correspondent aux quantités collectées sur Grand Châtelleraut de la façon suivante :

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 : secteurs de Grand Châtelleraut Sud et Grand Châtelleraut Ouest, les déchets ménagers de Grand Châtelleraut Nord et le verre de Grand Châtelleraut Nord et Ouest ne sont pas transités par le quai de transfert.

Du 1 juillet au 31 décembre 2020 : secteurs de Grand Châtelleraut Sud, Grand Châtelleraut Ouest et Grand Châtelleraut Nord.

5.3. LA GESTION DES NUISANCES OLFACTIVES

5.3.1. Mesures prises par Grand Châtelleraut

Suite à l'étude odométrique réalisée le 15 novembre 2013 concernant les nuisances olfactives occasionnées par la fermentation des déchets verts sur la plate-forme de stockage, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut a pris les mesures suivantes :

- Réduction des quantités de déchets verts stockés sur la plate-forme à déchets verts du quai de transfert avec la création de plate-formes sur l'ensemble des déchèteries de Grand Châtelleraut.
- Augmentation des fréquences de broyage et de l'évacuation du broyat et des tontes (tous les quinze jours au lieu d'une fois par mois)

- Création d'un comité d'odeurs
- Traitement des odeurs avec un système de diffusion à vapeur sèche (investissement pour un montant de 26 340 € TTC)

5.3.2. Le comité d'odeurs

La mise en place d'un comité d'odeurs avait pour objectif, grâce à la caractérisation des différentes odeurs provenant du site du quai de transfert de Grand Châtellerault et à la corrélation avec les activités d'exploitation, d'une part de réduire ces nuisances olfactives, et d'autres part de régler le système de traitement des odeurs en fonction du ressenti des riverains.

La réunion publique du 19 février 2014 a permis à 9 usagers de se porter volontaires pour intégrer le comité d'odeurs avec pour mission d'informer régulièrement le service de « Gestion des déchets » des nuisances constatées à proximité du site.

L'ensemble des mesures mises en place ont permis de réduire considérablement les nuisances constatées à proximité du site.

La gestion des déchets verts et du broyat, notamment par une meilleure anticipation des chargements de ces déchets, s'est améliorée depuis 2014. Ceci a un impact sur les nuisances olfactives ressenties par les habitants proches du quai de transfert.

Rappel des mesures prises depuis 2017 pour maîtriser les nuisances olfactives :

-Augmentation du débit le vendredi soir pour éviter aux usagers les nuisances du week-end - du 1er juin au 15 octobre.

-Quand la température est supérieure à 10°C par temps sec et chaud, il convient d'augmenter la diffusion du neutralisant d'odeurs (augmentation à 15%) lors des opérations de broyage des déchets verts et de chargement du broyat.

Aucune plainte n'a été enregistrée en 2020. Les mesures prises par le service gestion des déchets ont permis en 2020 de maîtriser à 100 % les nuisances olfactives.

5.4 MESURES SANITAIRES PRISES LIÉES À LA COVID 19 SUR LE QUAI DE TRANSFERT

La communauté d'agglomération de Grand Châtellerault a maintenu son activité sur le quai de transfert pour permettre la continuité du service de la collecte des ordures ménagères. Le lieu de pause a été réorganisé pour respecter le protocole national afin d'assurer la santé et la sécurité des salariés face à l'épidémie de covid 19.

- Nettoyage et désinfection des surfaces avec un produit virucide bactéricide dans la salle du restaurant.
- Distanciation entre les personnes pour la prise de repas
- Prise des repas sur des tables individuelle
- Port du masque pour le personnel de service
- Repas servi individuellement aux agents de la collecte des déchets

VI - La collecte en porte à porte

6.1. L'ORGANISATION

Les usagers sont collectés une fois par semaine pour les O.M.R. et les emballages recyclables à l'aide de Benne à Ordures Ménagères (B.O.M.) bi-compartmentées.

Cependant, le centre-ville de Châtellerauld est collecté trois fois par semaine pour les O.M.R. à l'aide d'une B.O.M. mono-compartmentée et une fois par semaine (le jeudi) pour les emballages recyclables à l'aide d'une B.O.M. mono-compartmentée.

Les points de regroupements de l'hyper centre de la ville de Châtellerauld ont été supprimés le 4 novembre 2019 et le mode de collecte des déchets en porte à porte a été mis en place pour l'ensemble des usagers.



6.1.1 la collecte sur Grand Châtellerauld

6.1.1.1 Secteurs Grand Châtellerauld Sud et Ouest

Elle comprend 40 sorties camions :

- Châtellerauld : 24 sorties camions (dont 3 pour les gros producteurs, 2 pour les cartons)
- Autres communes : 24 sorties camions (dont 1 pour les gros producteurs et 3 pour la commune de Naintré)

La fréquence de collecte des gros producteurs (producteurs non ménagers, de plus de 2m³/semaine et zones d'habitat collectif) a été maintenue (au 1er janvier 2012).

La collecte des cartons des commerçants est réalisée deux fois par semaine : le mercredi matin et le vendredi soir (centre-ville seulement).

Les différentes sorties camions sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Jour	Ville	Type de déchets	Nombre de sorties
Lundi	Châtellerault (Zone 5)	O.M.R. + Emballages	7
	Châtellerault (Zone 6)		
	Châtellerault (Zone 7)		
	Naintré (Zone 1)		
	Naintré (Zone 2)		
	Naintré (Zone 3)		
	Doussay - Savigny sous Faye – Orches		
Mardi	Cenon-sur-Vienne	O.M.R. + Emballages	8
	Châtellerault (Zone 9)		
	Availles-en-Châtellerault		
	Lencloître		
	Lencloître- Ouzilly	O.M.R.	
	Gros producteur n°1		
	Gros producteur n°2		
Châtellerault (Zone 3)			
Mercredi	Vouneuil-sur-Vienne	O.M.R. + Emballages	7
	Archigny		
	Bonneuil-Matours		
	Monthoiron		
	Bellefonds		
	Scorbé Clairvaux		
Châtellerault	Cartons		
Jeudi	Châtellerault (Zone 8)	O.M.R. + Emballages	8
	Châtellerault (Zone 4)		
	Sénillé		
	Saint-Sauveur		
	Saint Genest – Ouzilly	O.M.R.	
	Gros producteur n°3		
	Châtellerault (Zone 3)		
Châtellerault (Zone 3)	Emballages		
Vendredi	Châtellerault (Zone 1)	O.M.R. + Emballages	8
	Châtellerault (Zone 2)		
	Châtellerault (Zone 10)		
	Thuré		
	Colombiers		
	Sossay – Cernay	O.M.R.	
	Gros producteur n°4		
Châtellerault	Cartons		
Samedi	Châtellerault (Zone 3)	O.M.R.	2
	Gros Producteur n°5		
TOTAL Sorties			40

6.1.1.2 Secteur Grand Châtellerault Nord

Elle comprend 9 circuits réalisés entièrement en prestation du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2020

Lundi : communes de Dangé-Saint-Romain (1er circuit), Vellèches, Antran ;

Mardi : communes de Ingrandes-sur-Vienne, Port-de-Piles, Buxeuil, Saint-Rémy-sur Creuse ;

Mercredi : communes de Leugny, Oyré, Saint-Christophe, Sérigny, Leigné-sur-Usseau, Mondion ;

Jeudi : communes de Vaux sur Vienne, Les Ormes, Usseau ;

Vendredi : communes de Dangé-Saint-Romain (2ème circuit), Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers.

Les différentes sorties camions sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Jour	Ville	Type de déchets	Nombre de sorties
lundi	Antran	O.M.R. + Emballages	2
	Dangé-Saint-Romain		
	Vellèches		
mardi	Buxeuil	O.M.R. + Emballages	2
	Ingrandes-sur-Vienne		
	Port-de-Piles		
	Saint-Rémy-sur-Creuse		
mercredi	Leigné-sur-Usseau	O.M.R. + Emballages	2
	Leugny		
	Mondion		
	Oyré		
	Saint-Christophe		
	Sérigny		
jeudi	Les-Ormes	O.M.R. + Emballages	2
	Usseau		
	Vaux-sur-Vienne		
vendredi	Saint-Gervais-les-Trois-Clochers	O.M.R. + Emballages	1
	Cernay* **		
	Sossay* **		
TOTAL Sorties			9

Le 1^{er} juillet 2020, la communauté d'agglomération a modifié l'organisation de la collecte de Grand Châtelleraut Nord.

5 circuits de collecte sont effectués en prestation :

Jour	Ville	Type de déchets	Nombre de sorties
lundi	Dangé-Saint-Romain	O.M.R. + Emballages	1
mardi	Buxeuil	O.M.R. + Emballages	1
	Port-de-Piles		
	Saint-Rémy-sur-Creuse		
mercredi	Leugny	O.M.R. + Emballages	1
	Oyré		
jeudi	Les-Ormes	O.M.R. + Emballages	1
	Vaux-sur-Vienne		
vendredi	Saint-Gervais-les-Trois-Clochers	O.M.R. + Emballages	1
TOTAL Sorties			5

4 circuits de collecte sont effectués en régie :

Jour	Ville	Type de déchets	Nombre de sorties
lundi	Antran	O.M.R. + Emballages	1
	Vellèches		
mardi	Buxeuil	O.M.R. + Emballages	1
	Ingrandes-sur-Vienne		
	Port-de-Piles		
	Saint-Rémy-sur-Creuse		
mercredi	Leigné-sur-Usseau	O.M.R. + Emballages	1
	Mondion		
	Saint-Christophe		
	Sérigny		
jeudi	Les-Ormes	O.M.R. + Emballages	1
	Usseau		
	Vaux-sur-Vienne		
TOTAL Sorties			4

Une convention est passée avec le Smictom du Chinonais pour le lieu dit « le Groin » commune de Port-de-Piles.

6.1.2 Jours de ramassage des déchets ménagers sur Grand-Châtellerault

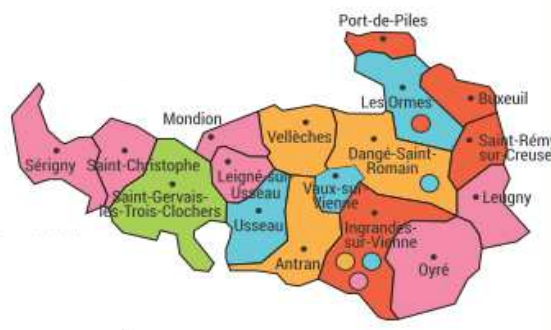
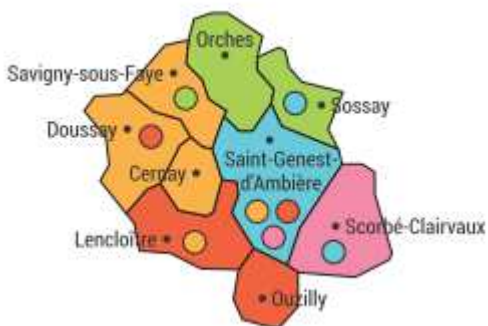
Zone de Grand Châtellerault Sud



Zone de Châtellerault



Zone de Grand Châtellerault Ouest



Zone de Grand Châtellerault Nord



6.2. LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

6.2.1. Les moyens humains

La collecte en porte à porte a été assurée en 2020 par 9 équipes d'agents de collecte du 1er janvier 2020 au 30 juin 2020 :

- 8 équipes sont composées de trois agents à plein temps
- 1 équipe est composée de trois agents à temps partiel (19h/semaine)

Les équipes commencent leur journée de travail à 4h45 du matin ou à 19h15 le vendredi soir (collecte du carton).

Une équipe supplémentaire composée de 3 agents à temps partiels (32 h/semaine) a été ajoutée à partir du 1 juillet 2020 pour les 4 circuits de collecte effectués en régie de Grand Châtelleraut Nord.

Ci dessous : nombre d'heures effectuées à la collecte en porte à porte en 2020

	Heures de travail payées		Heures de récupération		Heures de congés		Heures de formation		Heures d'arrêt maladie		Absences diverses		Heures syndicales		Total heures payées	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Titulaires	30189:13	30210:16	141:00	463:42	4422:55	4594:36	723:00	294:30	917:00	1980:30	353:00	232:18	232:00	16:00	36978:08	37791:52
Vacataires	7229:00	12094:23	32:30	88:00		763:00			35:00	16:00	0:00	0:00			7296:30	12961:23
Vacataires « Action Emploi »	12037:25	10883:00													12037:25	10883:00
Total	49455:38	53187:39	173:30	551:42	4422:55	5357:36	723:00	294:30	952:00	1996:30	353:00	232:18	232:00	16:00	56312:03	61636:15

Le nombre d'heures travaillées en 2020 est supérieur à l'année 2019 pour les raisons suivantes

- Organisation de la collecte des déchets ménagers sur le territoire de Grand Châtelleraut Nord à partir du 1^{er} juillet 2020 (4 circuits de 8h x 3 agents x 26 semaines = 2496 heures travaillées)
- Organisation de la maintenance des bacs à déchets sur le territoire de Grand Châtelleraut Ouest et Grand Châtelleraut Nord à partir du 1er février 2020 (1300 h travaillées).

Observations :

- Augmentation des arrêts maladie (1 agent en accident de travail + 1 agent en arrêt lié à la covid 19 - agent à risque)
- L'augmentation des heures de congés est liée à l'embauche d'agents en contrat pour la collecte de Grand Châtelleraut Nord et pour le nettoyage des bacs

6.2.2. La pré-collecte : sacs et bacs

6.2.2.1. Les sacs

La collecte des déchets ménagers est organisée en sacs sur l'ensemble du territoire. Le service de « Gestion des déchets » gère les achats et la livraison des sacs jaunes dans les communes. La distribution aux usagers relève directement des communes. En 2018 la dotation de Grand Châtellerault a été augmentée de 8 % car l'extension des consignes de tri sur l'ensemble du territoire a créé une augmentation des déchets dans les sacs jaunes. En 2020, la quantité commandée a pris en compte les demandes et les stocks des communes d'où une augmentation de 20,95 %

Les sacs ont été livrés dans chaque commune, le détail par commune ci-dessous :

Communes	Collecte sélective	Communes	Collecte sélective
	Sacs (50L)		Sacs (50L)
Antran	43 680	Naintré	146 120
Archigny	33 280	Orches	15 080
Availles-en-Châtellerault	59 800	Ouzilly	33 800
Bellefonds	9 360	Oyré	27 560
Bonneuil-Matours	38 480	Port-de-Piles	20 280
Buxeuil	27 560	Saint-Christophe	9 360
Cenon-sur-Vienne	63 440	Saint-Genest-d'Ambière	20 280
Cernay	17 160	Saint-Gervais-les-Trois-Clochers	32 240
Châtellerault	862 160	Saint-Rémy-sur-Creuse	8 840
Colombiers	37 440	Savigny-sous-Faye	14 040
Dangé-Saint-Romain	30 160	Scorbé-Claivaux	42 640
Doussay	18 200	Senillé-Saint-Sauveur	66 560
Ingrandes-sur-Vienne	54 080	Sérigny	10 400
Leigné-sur-Usseau	17 680	Sossais	18 200
Lencloître	84 240	Thuré	106 080
Les Ormes	35 880	Usseau	22 360
Leugny	1 560	Vaux-sur-Vienne	19 760
Mondion	0	Vellèches	13 000
Monthoiron	23 920	Vouneuil-sur-Vienne	77 480
		TOTAL	2 162 160

6.2.2.2. Les bacs

Dans les habitats collectifs, des bacs pour les ordures ménagères résiduelles sont fournis par les bailleurs (SEM habitat, propriétaires privés...), et les bacs pour la collecte sélective des emballages légers sont mis à disposition par Grand Châtellerault. Elle gère l'achat, les livraisons et les réparations.

Les établissements scolaires ou de formation et les foyers de personnes âgées sont aussi équipés en conteneurs pour la collecte sélective des emballages légers.

Points de regroupements :

Les usagers situés dans des zones non accessibles aux véhicules de collecte disposent de points de regroupement mis en œuvre par la Communauté d'Agglomération.

En 2020, 12 points de regroupement avec mise en place de bacs ont été créés sur Grand

Châtellerault dans les communes ci-dessous :

Commune	Adresse	Nombre de bacs ordures ménagères (660L)	Nombre de bac à emballages recyclables (360L)
BUXEUIL	10 place d'anzeling	1	1
ORCHES	la folie carrefour D17 et D749	1	1
ARCHIGNY	les bouchaux	1	1
ARCHIGNY	le Grand Piétard et la Feux	1	1
ARCHIGNY	La Brousse	1	1
ARCHIGNY	Rue de l'Elve Guillaume	2	2
ARCHIGNY	La Nivoire	1	1
ARCHIGNY	Le Glouzet	1	1
LENCLOITRE	rue Otzberg	1	1
THURE	Celle (lamotte)	1	1
INGRANDES	Les Brions	1	1
CHATELLERAULT	Rue des Loges	2	2

Maintenance des bacs à déchets :

Les bacs sont réparés à la demande des usagers, des communes ou des agents. Les réparations réalisées en 2020 sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

BILAN ANNEE 2020																
Communes	Réparations des bacs planifiées				Maintenance des bacs sur les PR à la demande des communes									Maintenance bac des particuliers		
	Couvercles bacs DEL (PR) 360 L	Couvercles bacs OM (PR) 360 L	Couvercles bacs OM (PR) 660 L	Roues bacs	Livraison de bacs 120 DEL	Livraison de bacs 120 OM	Livraison de bacs 360 DEL	Livraison de bacs 360 OM	Livraison de bacs 660 OM	Couvercles bacs DEL (PR) 360 L	Couvercles bacs OM (PR) 360 L	Couvercles bacs OM (PR) 660 L	Collage des étiquettes sur les bacs	Bacs des particuliers 240 L	Roues bacs particuliers	Couvercles bacs particuliers
ARCHIGNY	0	0	0	0	10	0	0	0	10	3	1	0	0	0	0	1
AVILLES	1	0	2	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	1	1
BONNEUIL MATOURS	1	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0
BUXEUIL	0	0	0	0	2	0	1	0	3	4	0	0	0	0	0	0
CENON	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
CERNAY	2	0	10	1	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CHATELLERAULT	6	2	1	0	2	0	3	2	3	2	1	1	0	1	2	5
COLOMBIERS	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	2	2
DOUSSAY	1	1	8	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LEIGNE SUR USSEAU	0	0	0	0	1	0	2	0	2	1	0	0	0	0	0	0
LENCLOITRE	0	0	0	0	1	0	0	0	5	3	0	0	0	0	0	0
MAINTRE	1	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	2
ORCHES	0	0	6	1	1	0	3	2	6	5	0	0	0	0	0	0
OUZILLY	0	0	47	1	1	0	3	2	1	0	0	2	0	0	0	0
SAINT GERVAIS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
SAVIGNY	0	0	31	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SCORBE CLAIRVAUX	0	0	47	4	0	0	0	0	2	1	0	0	0	0	0	0
SENILLE	0	0	0	0	7	1	5	3	8	2	0	2	0	0	0	0
SERIGNY	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0
SOSSAY	1	0	13	2	6	0	14	1	2	0	0	0	0	0	1	0
ST GENEST	1	0	6	3	0	0	4	3	5	0	0	0	95	0	0	0
ST REMY	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
THURE	0	0	0	0	1	0	2	2	3	3	0	0	0	0	0	3
USSEAU	0	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0
VOUNEUIL	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	14	3	172	17	33	1	43	16	55	25	2	5	95	1	7	17

En 2020, grâce au matériel spécifique utilisé (véhicule équipé d'un nettoyeur haute pression de 200 bars à eau chaude) l'ensemble des bacs du territoire ont pu être nettoyés de mars à mai.



Le nombre de bacs par communes recensé en 2020 est listé ci dessous :

Communes	Points de regroupement	Conteneurs à O.M.R.	Conteneurs à D.E.L.
ANTRAN	9	5	11
ARCHIGNY	32	36	43
AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT	10	11	18
BELLEFONDS	0	0	0
BONNEUIL-MATOURS	8	12	31
BUXEUIL	5	6	8
CENON-SUR-VIENNE	10	5	11
CERNAY	18	21	20
CHÂTELLERAULT	246	93	592
COLOMBIERS	25	37	35
DANGE-SAINT-ROMAIN	13	7	18
DOUSSAY	48	72	71
INGRANDES-SUR-VIENNE	12	7	21
LEIGNE-SUR-USSEAU	5	4	10
LENCLOÎTRE	185	250	192
LES ORMES	2	0	2
LEUGNY	4	3	5
MONDION	4	4	4
MONTHOIRON	4	4	11
NAINTRE	34	9	57
ORCHES	45	48	49
OUZILLY	50	62	52
OYRE	7	2	11
PORT-DE-PILES	2	2	4
SAINT-CHRISTOPHE	75	2	4
SAINT-GENEST-D'AMBIERE	5	99	73
SAINT-GERVAIS-LES-TROIS-CLOCHERS	2	3	8
SAINT-REMY-SUR-CREUSE	5	3	6
SAVIGNY-SOUS-FAYE	34	45	38
SENILLE - SAINT-SAUVEUR	30	22	33
SERIGNY	5	2	5
SCORBE-CLAIRVAUX	122	149	141
SOSSAIS	38	42	48
THURE	36	28	52
USSEAU	17	25	28
VAUX-SUR-VIENNE	1	0	1
VELLECHES	5	5	10
VOUNEUIL-SUR-VIENNE	11	13	22
TOTAL :	1 164	1 138	1 745

6.2.3. Les véhicules

Le parc de véhicules du service « Gestion des déchets » comprend 12 Benches à Ordures Ménagères dont 2 véhicules de secours.

Le tableau ci-dessous comprend 14 véhicules.

COLLECTE EN PORTE A PORTE 2020									
Immatriculation	Désignation	1ère mise circulation	Cumul fournitures	Cumul main d'œuvre (H)	Cumul prestations	Cumul carburant (L)	kms	L/100 km	Sinistres
AB-399-VK	16 T mono compartimentée	29/03/18	2 478,28 €	28,00	299,22 €	5 137,97	6 987	73,54	1
EK-464-NJ	16t mono compartimentée	06/03/17	4 312,36 €	29,00	1 472,37 €	5 371,64	7 231	74,29	0
CH-168-JD	19 t bi compartimentée	05/07/12	3 532,39 €	63,00	151,63 €	7 753,10	10 911	71,06	0
AC-551-AS	19 T bi compartimentée	21/07/09	7 752,57 €	53,00	3 092,29 €	5 439,48	7 456	72,95	0
FE-528-AF	19 T mono compartimentée	21/02/19	2 844,68 €	36,00	158,23 €	14 357,77	24 626	58,30	0
CE-317-VQ	19 T bi compartimentée	04/05/12	4 393,90 €	59,00	183,80 €	7 289,97	9 508	76,67	0
CP-506-NR	26 T bi-compartimentée	07/01/13	7 817,63 €	71,00	7 611,08 €	11 658,63	14 532	80,23	0
CA-817-YP	26 Tbi-compartimentée	31/01/12	8 155,85 €	61,00	587,11 €	15 286,94	17 506	87,32	0
BK-684-MK	26 T bi-compartimentée	17/03/11	6 940,04 €	77,00	1 313,91 €	15 020,64	16 852	89,13	2
DN-979-JF	26 T bi-compartimentée	20/01/15	6 019,94 €	69,50	5 574,80 €	14 515,33	19 264	75,35	0
EK-529-DJ	19 T bi compartimentée	20/02/17	1 639,43 €	26,50	1 151,83 €	5 809,83	8 593	67,61	1
FF-964-VQ	26 Tbi-compartimentée	09/04/19	3 274,43 €	44,00	50,32 €	13 231,32	14 590	90,69	0
FP-908-QR	26 Tbi-compartimentée	29/04/20	94,80 €	15,50	0,00 €	8 550,86	9 568	89,37	0
FP-296 GT	26 Tbi-compartimentée	26/03/20	225,44 €	24,00	0,00 €	10 812,80	12 301	87,90	1
TOTAL GRAND CHÂTELLERAULT			59 481,74 €	656,50	21 646,59 €	140 236,28	179 925,00		5
Moyenne/par véhicule/an GRAND CHÂTELLERAULT			4 248,70 €	46,89	1 546,19 €	10 016,88	12 851,79	77,94	

Les frais de réparation, les plus élevés, qui ont été réalisés sur les bennes à ordures ménagères sont listés dans le tableau ci-dessous :

	Type de réparation	Montants	Montant par BOM
CP-506-NR	Extraction de pivot avant droit et freins	6 999,02 €	9 016,17 €
	Remplacement porte passager	2 017,15 €	
AC-551-AS	Lame de ressort	2 422,08 €	4 328,51 €
	Remplacement flexibles	1 906,43 €	
DN-919-JF	Remplacement boîtier moteur	1 814,11 €	3 516,55 €
	Remplacement du module de ventilation	1 702,44 €	
BK-684-MK	Remplacement bras de marche pieds	1 437,12 €	2 997,84 €
	Remplacement pince L.C	1 560,72 €	
TOTAL			19 859,07 €

6.3. L'ECO CONDUITE

En octobre 2009, 20 conducteurs du service « gestion des déchets » ont été sensibilisés à la conduite économique.

Les effets recherchés étaient :

- l'amélioration des conditions de travail des agents (réduire les accidents, le stress) ;
- la maîtrise des coûts de collecte (frais de carburant, réparation des véhicules, arrêts maladie) ;
- la limitation des impacts de la collecte des déchets sur l'environnement (pollution atmosphérique et sonore).

Plusieurs paramètres sont suivis afin de vérifier l'efficacité du dispositif :

Bennes à ordures ménagères	Fournitures	Main d'œuvre	Prestations (entretien des véhicules)	Carburant (litres)	Kilomètres	L/100Km (moyenne)	Sinistres
2009	102 479,89 €	21 900,40 €	80 967,87 €	139 114,57	199 461	69,75	11
2019	61 879,43 €	18 316,43 €	27 995,76 €	128 984,29	187 216,70	68,89	7
2020	59 481,74 €	16 780,14 €	21 646,59 €	140 236,28	179 925,00	77,94	5
Évolution 2019-2020	-3,87%	-8,39%	-22,68%	8,72%	-3,89%	13,14%	-28,57%
Évolution 2009-2020	-41,96%	-23,38%	-73,27%	0,81%	-9,79%	1,23%	-54,55%

Le cumul des montants des fournitures, main d'œuvre et prestations (entretien des véhicules) est de 97908,47 € en 2020 et de 108 191,62 € en 2019, soit une diminution de 10283,15 € (-5,48 %) pour l'ensemble du parc de véhicules.

6.4. LA SÉCURITÉ ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La sécurité et les bonnes conditions de travail des agents de collecte s'accordent avec le suivi et la suppression des manœuvres dangereuses, particulièrement les marches arrières.

En 2020, le service « Gestion des déchets » a supprimé 1 manœuvre dangereuse sur Le territoire de la communauté d'agglomération de Grand Châtellerault. :

- Commune de Ingrandes sur Vienne :
 - Lieu dit « Les Brions » (7/01/20)

Cependant, compte tenu des difficultés de circulation des bennes à ordures ménagères sur certaines zones, voies privées et zones de stationnement non respectées, et l'accroissement du nombre de véhicules en circulation, des modifications du sens de circulation, ainsi que de la création de résidences, de nouvelles marches arrières sont répertoriées.

Un recensement de celles-ci a été réalisé fin d'année 2016 sur les anciens territoires de Grand Châtellerault Nord, Sud et Ouest.

Les marches arrières sont listées dans le tableau ci-dessous :

Communes de Grand Châtelleraut Sud		Communes de Grand Châtelleraut Nord		
Communes	Adresse	Communes	Adresse	
Archigny	La Borderie	Velleches	La Madeleine	
Availles-en-Châtelleraut	Rue des Mésanges	Antran	La Rose	
	Allée des Marchais		Les Gardes	
	Allée de la Marchandière		Chemins des Résinières	
Bonneuil-Matours	Lieu-dit le Trait	Ingrandes	L'aimé	
	Rue du Moulin		Bindon	
	Le Pigeon Blanc		La Borde	
	La Champignolière		Le Moulin Fort	
Cenon-sur-Vienne	Rue d'Artois	Ingrandes	Allée des Acacias	
	Place du Poitou		Réné Descartes	
Châtelleraut	Rue André Chenier	St Gervais les Trois clochers	Les Briens	
	Residence de la Pérusserie		Les Griffardières	
	Rue du moulin neuf		Montpellier	
	Rue Camille Audinet		De la Venelle de Varennes	
	Rue Romain Roland		Serigny	Le Vieux Four Neuf
	Gabrielle d'Estrée		Saint Christophe	De Bel Air
	Rue Gustave Courbet		Mondion	La Croix de Pierre
	Rue Gustave Courbet		Dangé Saint Romain	Les Bodinières
	Résidence du Lac		St Gervais les Trois clochers	La Chevalière
	Résidence du Lac			La Pelle Chien
	Résidence du Lac			Des Quatre vents
	Impasse du Bois de Boulogne			Les Vignes Breton
	Rue de la Guimberie			Robert Asselin
	Rue de la Guimberie			La Cote
	Rue des eaux bues			La Pantalrière
	Résidence Pablo Picasso		Communes de Grand Châtelleraut Ouest	
	Impasse des Cèdres		Communes	
	Allée des Glycines		Lenclotre	Adresse
	Rue Marcel Prévost		Ouzilly	Place d'Arbrissel
	Rue de l'Abbé Péan		Ouzilly	Rue des Barrières
	Rue de la Renaîtrie		Scorbé Clairvaux	route de lenclotre
	Résidence Paul Gauguin			Chemin de l'aumonerie
	Rue des Cormiers			
Rue des Rossignols				
Rue du Général Reibel				
Impasse du Maréchal Leclerc				
Chemin du Peu				
Les grandes Vignes				
Allée de la chapelle d'Antoigné				
Rue Gynemer				
Allée les Rivages				
Rue Stendhal				
Rue Mozart				
Rue Mozart				
Rue de la Gomière (du 2 au 6)				
Rue des Naurais				
Jean Daille				
Rue Marcel Proust				
Rue Jacques Cartier				
Résidence La Clairière				
Résidence des Erables				
Rue du Maréchal Juin				
Résidence Les Charmes				
Naintré	La Berthonalière			
	Rue Jean Moulin			
	Rue Aliénor d'Aquitaine			
Senillé – Saint-Sauveur	rue Palousier			
	Route de la Justice			
	Lieu-Dercé			
Vouneuil-sur-Vienne	Le Pivau			
	Le saut de la vie			
	Salle des fêtes			

En 2020 1 marche arrière a été supprimée sur le territoire de la communauté d'agglomération de Grand Châtelleraut.

Communes	Etat des lieux Marches arrières 2017	Marches arrières supprimées					
		2017	2018	2019	2020	Bilan	%
Antran	5	0	5	0	0	5	100%
Archigny	1	0	0	0	0	0	0%
Availles-en-Châtelleraut	3	0	0	2	0	2	67%
Bellefonds	0	0	0	0	0	0	100%
Bonneuil-Matours	4	1	0	0	0	1	25%
Buxeuil	0	0	0	0	0	0	100%
Cenon-sur-Vienne	2	0	0	2	0	2	100%
Cernay	0	0	0	0	0	0	100%
Châtelleraut	43	2	0	5	0	7	16%
Colombiers	0	0	0	0	0	0	100%
Dange-Saint-Romain	1	1	0	0	0	1	100%
Doussay	0	0	0	0	0	0	100%
Ingrandes-Sur-Vienne	9	8	0	0	1	9	100%
Leigne-Sur-Usseau	0	0	0	0	0	0	100%
Lencloître	1	0	0	0	0	0	0%
Les-Ormes	0	0	0	0	0	0	100%
Leugny	0	0	0	0	0	0	100%
Mondion	1	1	0	0	0	1	100%
Monthoiron	0	0	0	0	0	0	100%
Naintré	3	0	0	0	0	0	0%
Orches	0	0	0	0	0	0	100%
Ouzilly	2	1	0	0	0	1	50%
Oyré	0	0	0	0	0	0	100%
Port-De-Piles	0	0	0	0	0	0	100%
Saint-Christophe	1	0	0	0	0	0	0%
Saint-Genest-D'Ambiere	0	0	0	0	0	0	100%
Saint-Gervais-Les-Trois-Clochers	7	0	0	3	0	3	43%
Saint-Remy-Sur-Creuse	0	0	0	0	0	0	100%
Savigny-Sous-Faye	0	0	0	0	0	0	100%
Senillé – Saint-Sauveur	3	0	0	0	0	0	0%
Sérigny	1	1	0	0	0	1	100%
Scorbe-Clairvaux	1	0	0	0	0	0	0%
Sossais	0	0	0	0	0	0	100%
Thuré	0	0	0	0	0	0	100%
Usseau	0	0	0	0	0	0	100%
Vaux-Sur-Vienne	0	0	0	0	0	0	100%
Vellèches	2	1	0	1	0	2	100%
Vouneuil-sur-Vienne	3	0	0	3	0	3	100%
Total	93	16	5	16	1	38	41%

55 manœuvres dangereuses pour la sécurité des agents de collecte restent à supprimer sur le territoire dont 36 sur Châtelleraut.

6.5. LES TONNAGES COLLECTÉS

6.5.1. Les ordures ménagères résiduelles (sacs noirs)

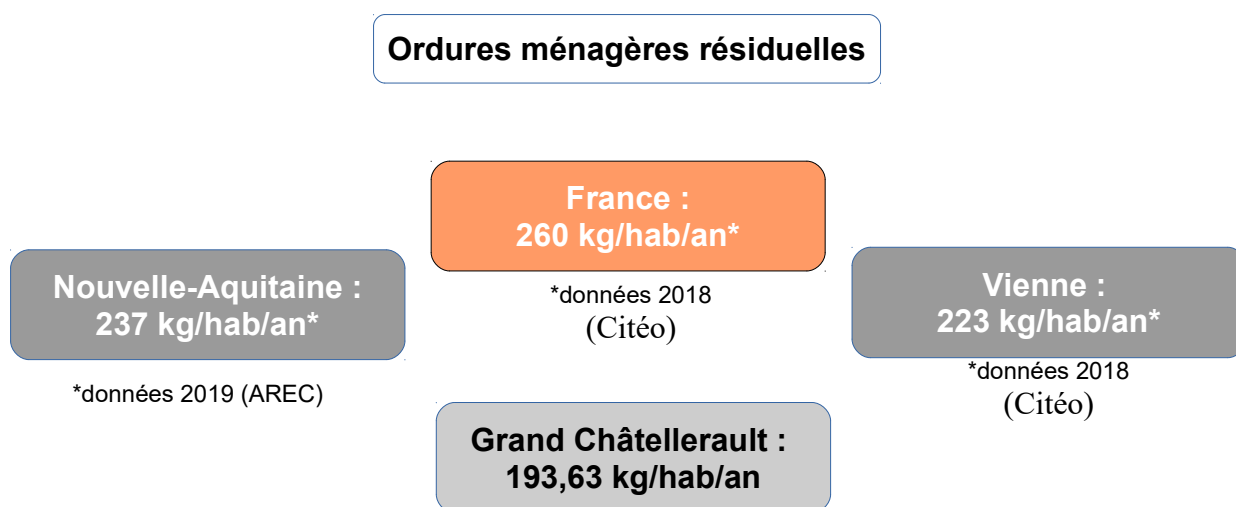
L'évolution de la répartition des déchets sur 2019 et 2020 en tonnes, est présentée ci-dessous :

ANNÉE	Grand Châtelleraut Tonnages par an
2017	15 934,67
2018	15 939,79
2019	15 319,04
2020	15 419,30

Les tonnages d'Omr comprennent également les déchets collectés en apport volontaire (conteneurs enterrés).

Les quantités d'ordures ménagères résiduelles ont augmentées en 2020 sur tous les territoires de Grand Châtelleraut de 100,26 tonnes. (+0,65 %)

Cette augmentation sont les conséquences de la période de confinement et les différentes restrictions liées à la période de la pandémie de la covid 19 avec le changement des habitudes des usagers. (repas pris au domicile, départ de vacances annulés, fermeture des écoles, des déchèteries...)



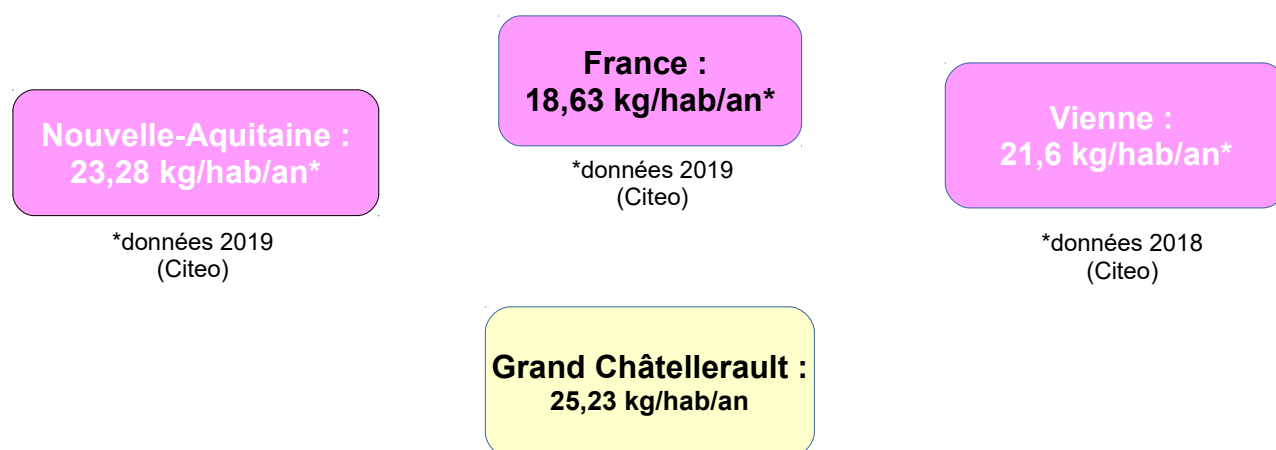
6.5.2. Les emballages ménagers recyclables (sacs jaunes)

L'évolution des quantités collectées d'emballages ménagers recyclables entre 2019 et 2020 sur le territoire de Grand Châtelleraut est présentée ci-après (tonnages qui comprennent ceux des sacs et bacs jaunes D.E.L. en Porte à Porte et des conteneurs enterrés).

ANNÉE	Grand Châtelleraut Tonnages par an
2017	1 906,01
2018	1 923,07
2019	2 000,60
2020	2 009,26

Les quantités de DEL ont augmenté en 2020, de 8,66 tonnes.(+0,43 %) sur Grand Châtelleraut.

Collecte des déchets recyclables (D.E.L.)



6.5.3. Le carton

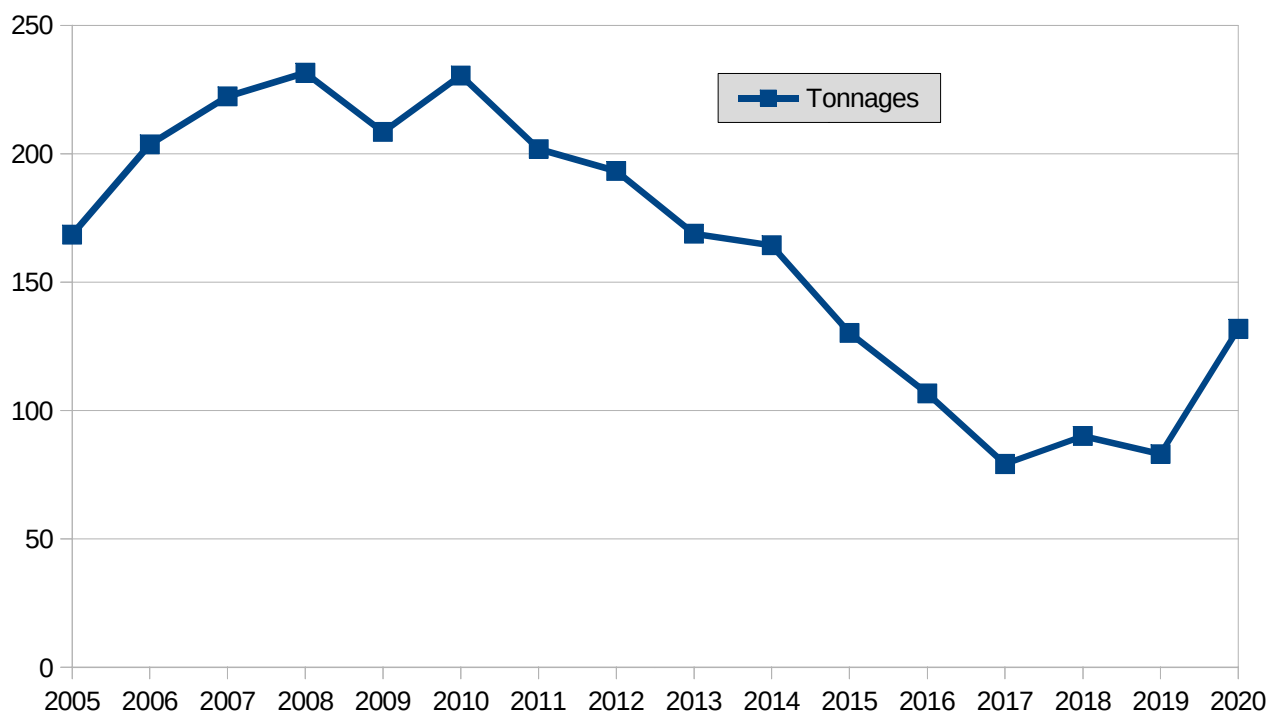
Les cartons des commerçants de l'hypercentre de Châtelleraut sont collectés deux fois par semaine, le mercredi matin et le vendredi soir, ainsi que la zone Nord de Châtelleraut, le mercredi matin seulement. La collecte du vendredi soir a été ajoutée le 1^{er} février 2007. Cette collecte concerne 110 producteurs en 2020.

Entre 2017 et 2020, les quantités collectées ont évoluées comme ci-dessous :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Acût	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	TOTAUX
2007	19,23	18,16	17,84	13,86	18,85	18,71	17,83	18,59	20,11	22,76	22,08	14,29	222,31
2019	8,42	5,96	7,02	5,88	6,32	5,82	6,54	5,02	7,01	8,88	8,2	7,94	83,01
2020	12,47	12,04	8,31	4,84	8,56	11,68	13,08	9,56	14,72	13,68	9,5	13,36	131,80
Évolution 2019-2020	48,10%	102,01%	18,38%	-17,69%	35,44%	100,69%	100,00%	90,44%	109,99%	54,05%	15,85%	68,26%	58,78%
Évolution 2007-2020	-35,15%	-33,70%	-53,42%	-65,08%	-54,59%	-37,57%	-26,64%	-48,57%	-26,80%	-39,89%	-56,97%	-6,51%	-40,71%

Le tonnage de carton a augmenté en 2020 de 58,78 % sans pour cela atteindre le tonnage collecté en 2007 (-40,71%).

Le graphique suivant témoigne de l'évolution des tonnages collectés depuis 2005 :



6.6. LE SUIVI DE LA QUALITÉ DES EMBALLAGES MÉNAGERS RECYCLABLES

6.6.1. La pratique des refus de collecte

Les refus de collecte ont été mis en place en janvier 2013 pour contribuer à l'amélioration de la qualité de la collecte sélective et pour permettre de sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques du tri.

Tous les circuits de collecte des Déchets d'Emballages Légers (D.E.L.), soient 25 sur Grand Châtelleraut Sud (10 sur Châtelleraut, et 15 sur les autres communes), 6 sur Grand Châtelleraut Ouest et 10 sur Grand Châtelleraut Nord sont suivis régulièrement.

6.6.1.1. Refus à Châtelleraut

Sur Châtelleraut, les agents refusent le sac avec le sticker « refus de collecte », notent l'adresse et la raison du refus, puis remettent les données à l'ambassadeur qui se rend sur place pour rencontrer l'utilisateur.

Pour le centre-ville de Châtelleraut (hors point de regroupement et collectifs), si la personne est absente, l'animateur laisse un courrier et des flyers pour un rappel des consignes et ramasse le sac. Sur les autres secteurs, la gestion des refus de collecte est réalisée comme sur les autres communes. C'est à dire que l'utilisateur est invité à présenter le sac correctement trié pour la prochaine collecte.

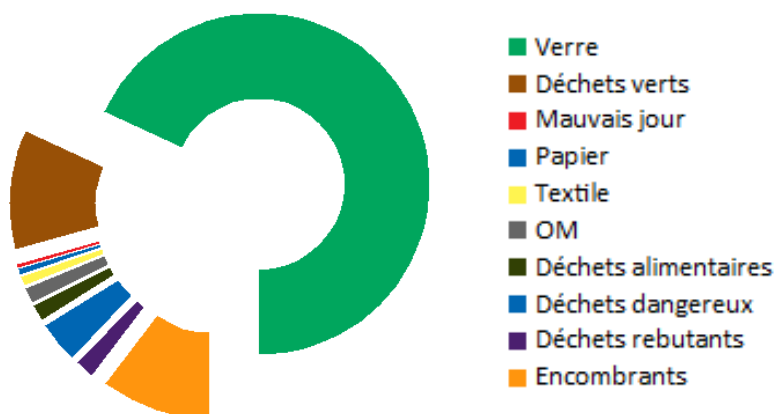
Le nombre de refus de collecte sur la commune de Châtelleraut en 2020, est en hausse par rapport à 2019 (334 en 2020 contre 308 en 2019).

	Ville1	Ville2	Ville31	Ville32	Ville4	Ville5	Ville6	Ville7	Ville8	Ville9	Ville10	autres*	Total
janvier	3	0	2	3	4	0	0	4	0	4	0	5	25
février	1	0	1	0	4	7	0	22	0	4	7	2	48
mars	0	0	0	0	1	0	1	3	0	0	0	2	7
avril	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
mai	0	2	1	0	0	0	0	2	0	0	0	1	6
juin	0	0	2	0	2	2	0	4	0	2	4	0	16
juillet	0	0	1	0	10	0	0	3	0	2	13	0	29
août	0	0	0	0	6	0	0	2	0	0	3	1	12
septembre	0	0	55	0	2	1	1	8	0	6	12	2	87
octobre	0	0	23	6	1	0	0	0	0	0	0	0	30
novembre	0	0	28	0	0	0	0	4	0	2	0	3	37
décembre	0	1	16	0	2	0	0	7	4	1	4	2	37
16													
Total	4	3	129	9	32	10	2	59	4	21	43	18	334
Taux	1,20%	0,90%	38,62%	2,69%	9,58%	2,99%	0,60%	17,66%	1,20%	6,29%	12,87%	5,39%	

*gros producteurs et cartons

Les natures des refus étaient les suivantes :

Nature des refus	Pourcentage
Verre	68%
Déchets verts	11%
Mauvais jour	0%
Papier	1%
Textile	1%
OM	1%
Déchets alimentaires	1%
Déchets dangereux	4%
Déchets rebutants	2%
Encombrants	10%



Sur la totalité des 334 refus, 18 % des personnes ont été rencontrées, 51 % ont reçu un courrier et 60 % un flyer. Le taux de récurrence est de 7 %. Ce taux est en diminution par rapport à 2019 il était de près de 15 %.

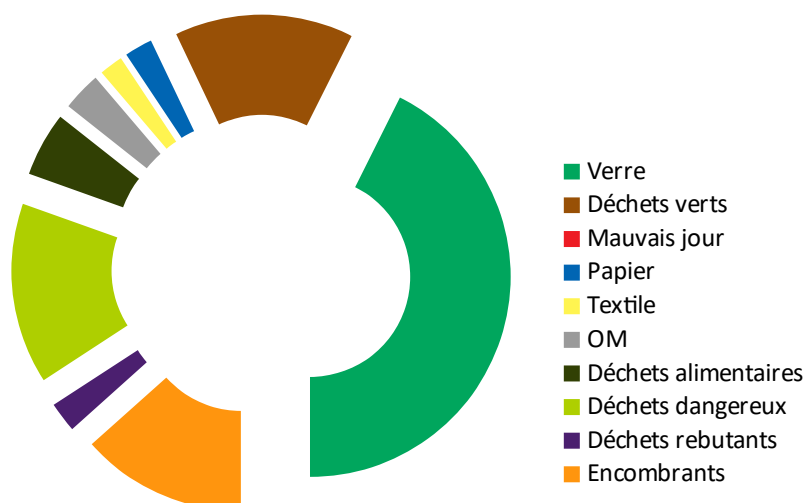
6.6.1.2. Refus autres communes

Sur les autres communes, les agents refusent le sac avec l'autocollant, notent l'adresse et la raison du refus, puis l'animateur se rend sur place. Contrairement aux refus réalisés en centre ville sur Châtellerauld, le sac n'est pas récupéré. Cela permet aux usagers une meilleure prise de conscience de leur(s) erreur(s).

Sur Grand Châtellerauld (hors ville de Châtellerauld) 520 refus ont été réalisés sur l'ensemble de l'année par 11 équipes (du 1^{er} janvier au 30 juin 2020 par 9 en régie pour Grand Châtellerauld Sud et Ouest, et 2 en prestation sur Grand Châtellerauld Nord, puis à partir du 1^{er} juillet par 10 équipes en régie pour Grand Châtellerauld Nord, Sud et Ouest, et 1 en prestation sur Grand Châtellerauld Nord).

Les natures des refus étaient les suivantes :

Nature des refus	Pourcentage
Verre	43%
Déchets verts	14%
Mauvais jour	0%
Papier	2%
Textile	2%
OM	3%
Déchets alimentaires	5%
Déchets dangereux	15%
Déchets rebutants	2%
Encombrants	13%



Sur la totalité des 520 refus, 16 % des personnes ont été rencontrées, 38 % ont reçu un courrier et 50 % un flyer. Le taux de récurrence est de 8 %.

Grand Châtelleraut Sud :

	EXT 1 CO	EXT 1 TH	EXT 2 N1	EXT 2 N2	EXT 2 N3	EXT 3 SA	EXT 3 SE	EXT 4 AV	EXT 4 CE	EXT 5 AR	EXT 5 BE	EXT 5 BO	EXT 5 MO	EXT 5 VO	EXT GP1
janvier	4	2	12	0	4	0	3	3	1	0	0	18	4	0	0
février	4	0	4	0	15	3	0	5	0	0	0	5	0	0	0
mars	0	0	13	0	18	0	0	6	0	0	0	8	1	0	0
avril	0	0	5	0	2	1	2	2	0	0	0	0	0	0	0
mai	0	0	17	0	8	2	0	2	0	0	0	5	0	0	0
juin	2	1	20	0	13	2	1	19	0	0	0	5	0	0	1
juillet	6	0	0	0	2	4	0	0	0	2	0	0	0	0	0
août	5	0	0	1	0	6	0	1	0	0	0	2	0	0	1
septembre	0	2	11	0	2	1	3	5	0	1	0	2	0	0	0
octobre	2	0	0	1	1	8	0	0	0	0	0	0	0	0	2
novembre	1	0	5	0	16	3	0	1	0	0	0	1	0	1	0
décembre	0	3	0	0	2	0	0	2	3	2	0	0	1	2	0
Total	24	8	87	2	83	30	9	46	4	5	0	46	6	3	4

357 refus ont été réalisés par les agents collectant les déchets sur Grand Châtelleraut Sud.

Grand Châtelleraut Ouest :

	EXT 6 LE	EXT 7 LO	EXT 8 SD	EXT 9 OS	EXT 10 SG	EXT 11 SC
janvier	2	0	0	1	3	3
février	0	0	0	0	1	1
mars	0	0	0	0	1	0
avril	1	0	0	0	3	1
mai	1	0	0	0	0	3
juin	5	0	1	0	0	2
juillet	0	0	0	0	0	1
août	1	0	5	1	0	0
septembre	3	0	3	2	0	0
octobre	3	0	2	0	3	0
novembre	3	1	3	0	3	4
décembre	9	0	1	0	0	0
Total	28	1	15	4	14	15

77 refus ont été réalisés par les agents collectant les déchets sur Grand Châtelleraut Ouest.

Grand Châtelleraut Nord :

	Dangé St Romain (secteur Dangé) *	Vellèches – Antran	Ingrandes	Port de Piles – Buxeuil – St Rémy *	Leugny – Oyré *	St Christophe – Sérigny – Leigné sur Usseau – Mondion	Les Ormes *	Usseau – Vaux sur Vienne	Dangé St Romain (secteur St Romain)	St Gervais les Trois Clochers *
janvier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
février	0	0	0	0	0	0	0	6	0	
mars	0	4	0	0	0	0	0	0	0	
avril	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
mai	0	0	0	0	0	0	0	0	3	
juin	0	3	1	0	0	0	0	1	0	
juillet	1	11	1	1	0	0	1	3	0	
août	1	2	1	0	0	1	0	2	0	
septembre	0	5	10	0	0	1	0	8	0	
octobre	0	1	0	0	0	0	0	2	0	
novembre	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
décembre	0	1	4	0	0	3	0	1	0	
Total	2	27	17	1	0	0	1	23	3	

* Tournées restées en prestation à partir du 1^{er} juillet 2020

Nature des refus	2019		2020		Evolution des natures de refus entre 2019 et 2020 (points de pourcentage)
	Quantité	Pourcentage	Quantité	Pourcentage	
Verre	466	55%	475	52%	-3
Déchets verts	125	15%	121	13%	-2
Mauvais jour	16	2%	1	0%	-2
Papier	11	1%	15	2%	1
Textile	14	2%	14	2%	0
OM	33	4%	23	3%	-1
Déchets alimentaires	39	5%	35	4%	-1
Déchets dangereux	21	2%	97	11%	9
Déchets rebutants	23	3%	20	2%	-1
Encombrants	107	13%	120	12%	-1
TOTAUX :	855*	100%	913*	100%	

* un refus peut impliquer plusieurs natures de refus

Les refus pour présence de verre restent majoritaires (52%) en 2020 malgré une légère baisse par rapport à 2019.

Dans la même dynamique, les déchets verts, les déchets alimentaires, les ordures ménagères, les rebutants et les encombrants connaissent une légère diminution par rapport à l'an passé.

A l'inverse, nous observons aussi une réelle augmentation des déchets dangereux (76 refus de plus) lors des collectes d'ordures ménagères (OM) et des déchets d'emballages légers (D.E.L.).

6.6.2. Les caractérisations

Réalisées sur les emballages entrants au centre de tri, elles qualifient la qualité du tri des usagers. Depuis 2015 la société SUEZ RV Sud Ouest est le prestataire en contrat pour le tri des emballages. Un tri des nouveaux plastiques sur l'ensemble du territoire de Grand Châtellerauld, c'est à dire des pots, barquettes et films en plastique est réalisé pour Grand Châtellerauld Sud depuis 2015, pour Grand Châtellerauld Ouest depuis 2012 et pour Grand Châtellerauld Nord depuis 2019.

1) Analyse des refus issus des sacs DEL : une typologie en trois points

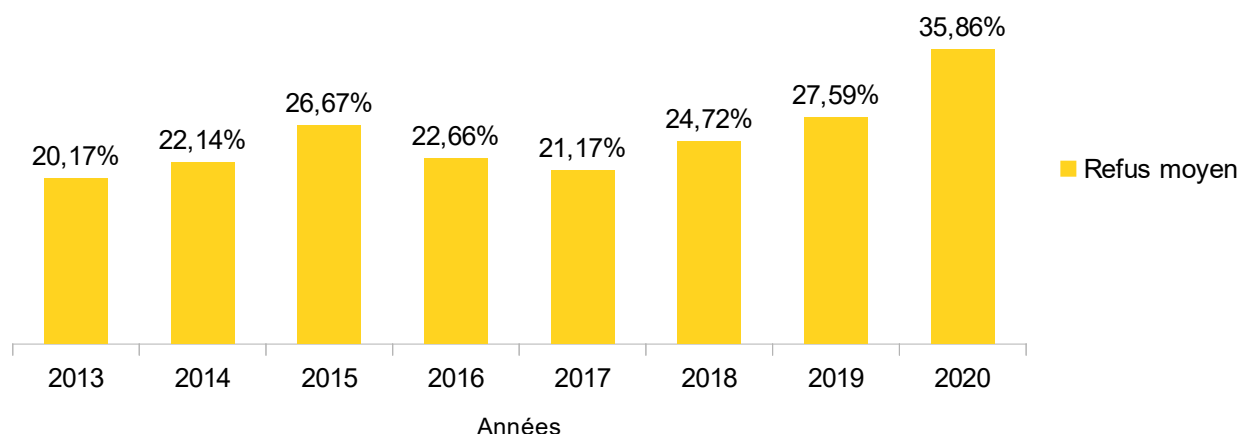
En 2020, 18 caractérisations ont été programmées avec le service Gestion des déchets de Grand Châtellerauld et seulement 13 ont été réalisées avec la présence de l'une des deux ambassadrices du tri suite au confinement imposé par le Gouvernement entre le 17 mars et le 11 mai 2020 :

- 2 caractérisations sur 18 ont été réalisées avec SUEZ RV SO, sur Grand Châtellerauld Nord ;
- 16 caractérisations ont été réalisées sur 18 avec SUEZ RV SO, sur Grand Châtellerauld Sud.

Le taux de refus moyen à l'entrée du centre de tri est présenté dans le tableau ci-dessous :

Evolution du taux de refus moyen entre 2013 et 2020

Grand Châtelleraut, 2020



En 2020, le taux de refus moyen annuel sur les caractérisations réalisées au centre de tri de Poitiers est de 35,86 %, contre 27,59 % en 2019.

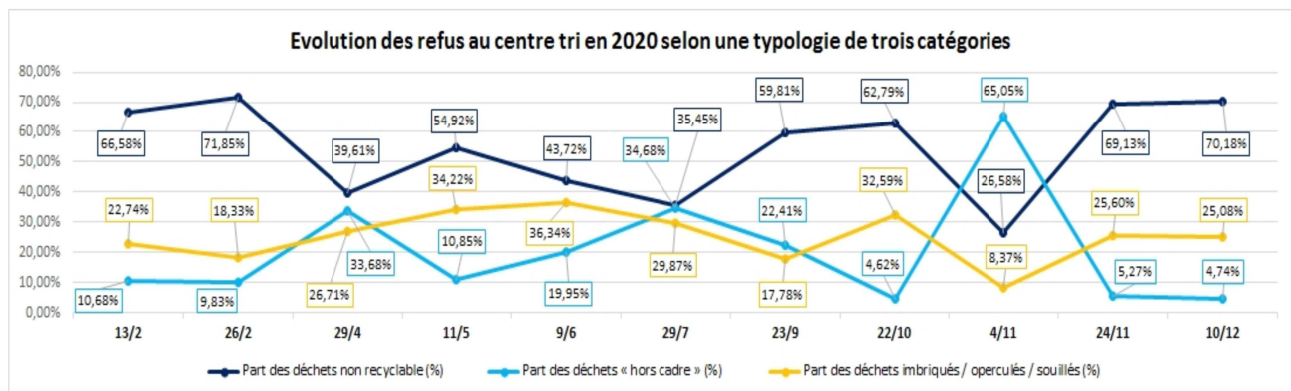
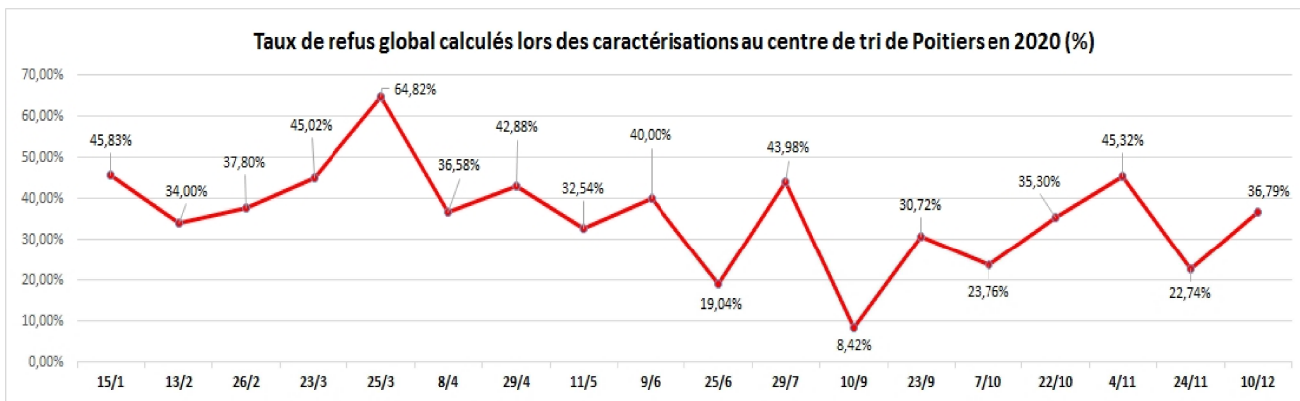
Pour mieux comprendre ce taux élevé, il est nécessaire d'analyser plus amplement le type de déchets refusés au centre de tri.

Pour cela, une typologie a été mise en place dès février 2020.

Ainsi, le taux global de refus a pu être scindé en trois catégories :

- les déchets non-recyclables, refusés systématiquement par le centre de tri, soit pour leur non-recyclabilité, soit pour une contrainte imposée par le repreneur pour certains types de matériaux, ou pour une absence totale de repreneur ;
- les déchets hors-cadre, souvent recyclables mais n'étant pas déposés dans le bon exutoire par les usagers (déchets de déchèterie, verre, textiles, ...), ou n'étant aucunement recyclable et devant faire l'objet d'un traitement spécialisé (animaux, armes à feu, seringues, ...) ;
- les déchets imbriqués (deux matières différentes), souillés (contenant mal raclé ou non-vidé) et/ou operculés.

De ce fait, sur l'ensemble des 13 caractérisations réalisées en présence d'une ambassadrice du tri et de l'économie circulaire, 11 ont bénéficié d'une analyse approfondie des refus, et ainsi une typologie a pu être mise en place.



Cette différenciation permet de mesurer la part des erreurs réelles de tri des usagers de celles liées au process de tri afin de cibler les actions de communication à mener.

2) Analyse des matériaux triés en sortie du centre de tri

Les tonnes de matériaux triés en sortis du centre de tri sont répertoriées dans le tableau ci-dessous. Il apparaît un tonnage de refus important depuis la généralisation de l'extension des consignes de tri. En effet, comme expliqué dans les paragraphes précédents, une grande part de déchets d'emballages plastiques ne sont pas encore valorisables, mais la consigne donnée aux usagers est de les mettre dans le sac jaune car ils sont valorisés énergétiquement.

Après analyse des données issues des caractérisations et des exports de pont-bascules issus du quai de transfert de Grand Châtelleraut, nous comprenons que ces fortes quantités de refus proviennent principalement des tournées collectant de nombreux points de regroupements à l'image des tournées de Grand Châtelleraut Ouest (*ancien Lençloîtrais*) et des tournées de Gros Producteurs (48 % le 15 janvier ; 43 % le 29 juillet). Les tournées de Grand Châtelleraut Nord, collectées en prestation par l'entreprise PROTEC, présentent elle aussi de très forts taux de refus (64 % le 25 mars ; 40 % le 9 juin ; 45 % le 4 novembre).

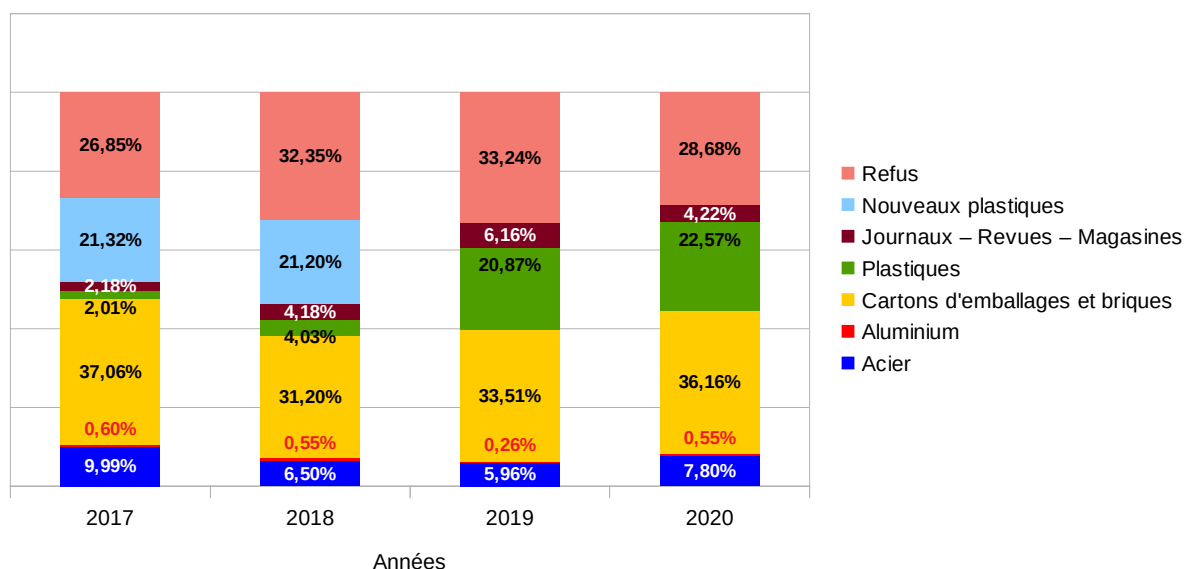
Population	80017 hab.		79990 hab.		80159 hab.		79379 hab.	
Année	2017 Grand Châtellerault		2018 Grand Châtellerault		2019 Grand Châtellerault		2020 Grand Châtellerault	
Matériaux triés	Tonnes	Ratios par habitant	Tonnes	Ratios par habitant	Tonnes*	Ratios par habitant	Tonnes*	Ratios par habitant
Acier	169,19	2,11	123,33	1,54	118,16	1,47	162,40	2,05
Aluminium	10,17	0,13	10,41	0,13	5,06	0,06	11,54	0,15
Cartons d'emballages et briques	627,89	7,85	592,41	7,41	663,80	8,28	752,68	9,48
Plastiques	34,00	0,42	76,52	0,96	413,43	5,16	469,87	5,92
Journaux – Revues – Magazines	36,88	0,46	79,30	0,99	122,02	1,52	87,93	1,11
Nouveaux plastiques	361,10	4,51	402,47	5,03	0,00	0,00	0,00	0,00
Performance totale de tri	1239,24	15,49	1284,44	16,06	1322,46	16,50	1484,42	18,70
Refus	454,83	5,68	614,36	7,68	658,45	8,21	597,06	7,52
Taux de refus	26,85%		32,35%		33,24%		28,68%	

Le graphique ci-dessous indique l'évolution de la répartition des différents matériaux présents dans la collecte sélective (sacs jaunes après passage sur la chaîne de tri) entre 2017 et 2020.

La part majoritaire d'emballages présents dans la collecte sélective correspond aux cartons d'emballages et briques alimentaires ainsi qu'aux emballages plastiques (bouteilles, flacons, pots et barquettes...).

La part de refus sur les déchets sortant du centre de tri a diminué par rapport à 2019.

Evolution de la répartition des matériaux entre 2017 et 2020



Nouveaux plastiques : collectivités en ECT

Plastiques : tous les territoires en ECT

6.7. ACCOMPAGNEMENT AU CHOIX DU MODE DE GESTION DU SERVICE DE COLLECTE EN PORTE À PORTE, SECTEUR GRAND CHÂTELLERAULT

Avant le 30 juin 2020, la collecte des déchets en porte à porte était organisée en régie sur Grand Châtellerault Sud et Ouest et en prestation sur Grand Châtellerault Nord.

Une étude a été confiée au bureau d'études ESPELIA afin de comparer les modes de gestion de la collecte en porte à porte de Grand Châtellerault Nord, d'accompagner les élus dans leur choix et d'étudier des pistes d'optimisation de la collecte.

La collecte des déchets de la Communauté d'Agglomération de Grand Châtellerault est exploitée en régie (84 % des tonnages collectés). Le territoire de Grand Châtellerault Nord est relativement petit et il n'y a pas de prestataire implanté sur le territoire qui pourrait proposer un prix intéressant pour la collectivité en optimisant les moyens dont il dispose déjà.

6.7.1 Modes de gestion

Suite à l'étude comparative des modes de gestion, il a été décidé en Réunion de Travail de Bureau du 7 décembre 2020, que la collecte en porte à porte serait organisée en régie sur tout le territoire de Grand Châtellerault à partir du 1^{er} juillet 2021. Ces modifications ont comme intérêt :

- d'être financièrement plus avantageuses et de permettre une meilleure maîtrise des coûts
 - de permettre une harmonisation du fonctionnement de la collecte
 - d'optimiser les moyens humains et matériels : recours au matériel et personnel formé de l'ancien territoire de la CAPC, amélioration des possibilités de remplacements en cas d'absence, utilisation des véhicules de secours, meilleure répartition des samedis travaillés pour les agents ...
 - de refondre les circuits de collecte des déchets : rééquilibrage des temps de travail, optimisation des circuits ...
 - de permettre d'assurer un meilleur suivi du service aux usagers et de l'état du matériel
- plus de réactivité et de souplesse dans l'organisation

6.7.2 Circuits de collecte

Les circuits sont repris à l'identique dans un premier temps en dehors des modifications suivantes liées à l'uniformisation du fonctionnement des équipes sur le territoire :

- constitution de 2 équipes de 3 agents afin de sécuriser la collecte : la collecte sera organisée suivant 8 circuits (au lieu de 9 actuellement) ;
- pas de collecte les jours fériés mais organisation de reports de collecte tout au long de la semaine pour les usagers ne disposant que d'une collecte par semaine.

Le bureau d'études chargé de la comparaison du choix de mode de gestion développera en 2021 les scénarios d'optimisation de la collecte retenus lors de la Réunion de Travail de Bureau du 7 décembre 2021 :

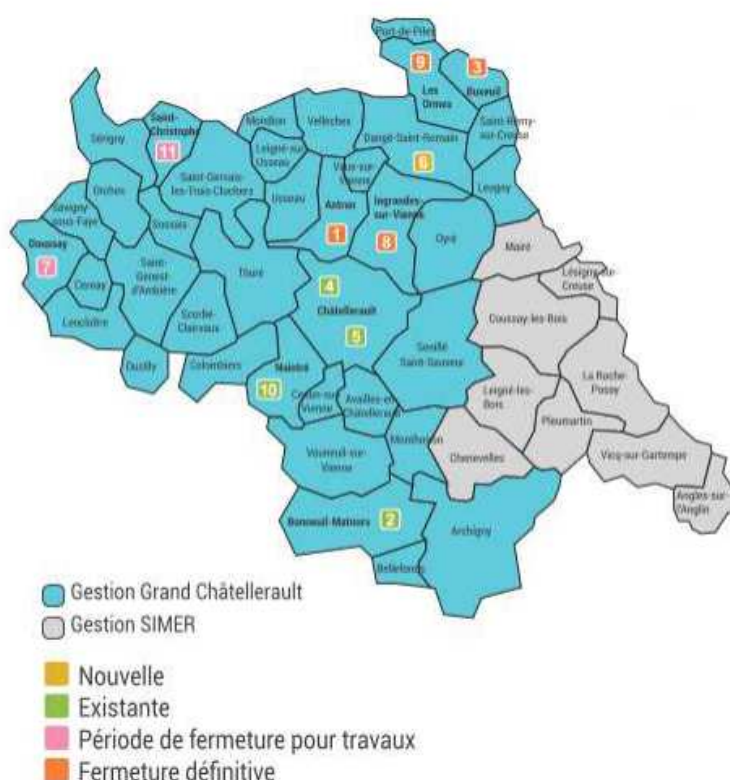
- réduction des fréquences de collecte des déchets ;
- conteneurisation et fonctionnement en simple poste ;
- fonctionnement en double poste.

VII - Les déchèteries

7.1. L'OPTIMISATION DU RÉSEAU DE DÉCHÈTERIES

Le réseau de déchèteries avant le 1er janvier 2017 comprenait 4 déchèteries (Châtelleraut La Massonne et Nonnes, Naintré et Bonneuil Matours). Le réseau a été mis aux normes en 2014.

A l'extension du territoire, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut a intégré 6 nouvelles déchèteries (Doussay, Saint Christophe, Buxeuil, Les Ormes, Ingrandes sur Vienne et Antran).



Le bureau d'études GIRUS chargé de l'audit du parc de déchèteries a identifié les dysfonctionnements majeurs suivants :

- absence des garde corps ou garde corps non conformes ou détériorés sur le haut des quais ;
- stockage non conforme des Déchets Diffus Spécifiques des Ménages ;
- locaux et quais de déchargement fortement dégradés, certains menaçant de s'écrouler ;
- vidage non conforme des ordures ménagères et emballages sur un site ;
- absence d'éclairage, d'électricité et de téléphone sur plusieurs sites
- absence de bassin de recueil des eaux d'extension d'incendie
- gestion non conforme des eaux pluviales ...

Les 4 scénarios retenus suivants par les membres du groupe de travail ont été développés par le

bureau d'études GIRUS :

- scénario 1 : Réaménagement de toutes les déchèteries
- scénario 2 : Fermeture des déchèteries d'Antran, Les Ormes et Buxeuil, agrandissement de la déchèterie d'Ingrandes sur Vienne, réaménagement de la déchèterie de Doussay et reconstruction de la déchèterie de Saint Christophe
- scénario 3 : Fermeture des déchèteries d'Antran, Buxeuil et Saint Christophe, agrandissement de la déchèterie des Ormes et d'Ingrandes sur Vienne et réaménagement de la déchèterie de Doussay
- scénario 4 : Fermeture des déchèteries d'Antran, Buxeuil ; les Ormes et Ingrandes sur Vienne, création d'une nouvelle déchèterie, réaménagement de la déchèterie de Doussay et reconstruction de la déchèterie de Saint Christophe

Le réaménagement de la déchèterie de Doussay et la reconstruction de la déchèterie de Saint Christophe ont été décidé en Réunion de Travail de Bureau le 24 avril 2018 ainsi que le développement d'un scénario n°5 de réaménagement de la déchèterie des Ormes en comparaison du scénario 4.

Des études acoustiques réalisées en août et en novembre 2018, afin de vérifier la possibilité de broyer les déchets verts sur les différents sites, ont permis de valider le scénario 4 en Réunion de Travail de Bureau le 17 septembre 2018 et en Bureau d'Agglomération le 4 mars 2019.

Le site de la future déchèterie de Dangé a été construite sur un terrain appartenant à la société RAGONNEAU situé au lieu dit La Taille de la Fougère.

Les travaux projetés ont eu comme objectifs :

- d'offrir un **meilleur service aux usagers** : accès facilité du dépôt des déchets (vidage facilité des déchets verts et des gravats, sites plus grands offrant un espace facilité de circulation), mise en place d'une nouvelle signalétique, harmonisation et augmentation des amplitudes horaires (site de Dangé 31h/semaine) ...

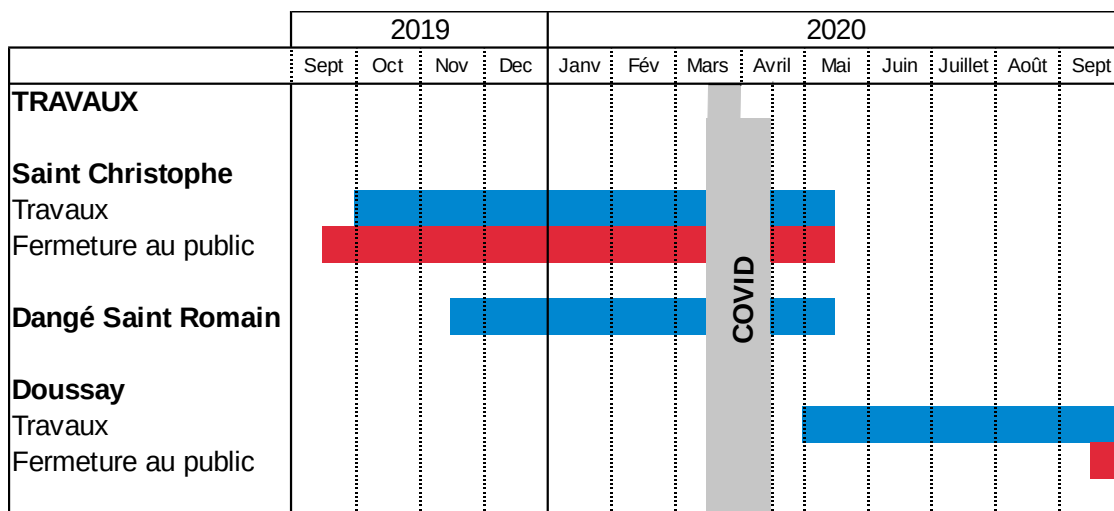
Sur le site de Doussay, un doublage des gardiens durant toute l'année permettra d'améliorer l'accueil des usagers (temps pour répondre aux questions, orientation vers les bonnes filières ...) et pour tenir le site en bon état.

- d'améliorer les conditions de travail des agents : protection de la santé des agents (douches et locaux ventilés, réparation de la voirie, renforcement de l'éclairage, positionnement des locaux des gardiens en position centrale, mise aux normes des garde corps et de contrôles d'accès informatisés ...)

- de réduire les coûts ainsi que les impacts des transports sur l'environnement : achat de compacteurs à carton et à tout venant, broyage des déchets verts avant évacuation vers les plates formes de compostage (réduction par 3 des transports, transport du broyat en semi) ...

- d'améliorer la réduction et la valorisation des déchets : conditions de tri identiques à tout le territoire de Grand Châtellerault, mise en place du tri des déchets d'ameublement, des plastiques rigides, d'un espace recyclerie ...

Le planning des travaux a été le suivant :



Il a été décidé de maintenir la déchèterie de DOUSSAY pendant les travaux ce qui a impliqué des travaux supplémentaires (aménagement d'une voie d'accès provisoire). Une déchèterie de substitution a été maintenue sur une partie du site du 18 mai au 29 septembre 2020.

La déchèterie de Saint Christophe a fermé le 16 septembre 2019 pour permettre les travaux de reconstruction. Elle a réouvert au mois de mai 2020.

Une nouvelle déchèterie a ouvert à Dangé Saint Romain le 20 mai 2020. Les travaux ont débuté le 18 novembre 2019.

La déchèterie de Doussay a été réaménagée et remise aux normes. La déchèterie n'a pas fermé pendant les travaux du 18 mai au 29 septembre 2020.

Les déchèteries de Buxeuil, Les Ormes, Antran et Ingrandes ont définitivement fermées en mai 2020.

A partir de mai 2020, Grand Châtellerault gère 7 déchèteries.
L'ensemble des panneaux d'accueil des déchèteries a été modifié.

Le coût des travaux est détaillé ci-dessous :

	Doussay	Saint Christophe	Dangé Saint Romain
Surface de la déchèterie	8 710 m ²	3 900 m ²	8 867 m ²
Surface de la plateforme de déchets verts	630 m ²	235 m ²	650 m ²
Coût	1 068 604 € HT	521 365 € HT	782 587 € HT

Le projet a été subventionné à hauteur de 1 216 000 € (Conseil Départemental et État).

DANGÉ-SAINTE-ROMAIN

LES USAGERS DÉCOUVRENT LA NOUVELLE DÉCHÈTERIE

Debout près de sa camionnette débordante d'objets divers, Catherine trie avec application ses déchets entre les différentes bennes. Cette Buxeilloise est déjà venue plusieurs fois à la nouvelle déchèterie de Dangé-Saint-Romain et en apprécie le côté pratique. " *C'est très commode et il y a de la place* ", témoigne-t-elle. Derrière elle, près de sa remorque chargée, Patrick découvre lui les lieux pour la première fois mais n'a pas eu de difficulté pour s'orienter. " *C'est bien indiqué et il y a une employée pour répondre à nos questions* " approuve cet habitant de Port-de-Pile. " *J'apprécie aussi que les bennes aient des rebords, comme ça on ne risque rien* ", ajoute-t-il. Cette déchèterie fonctionnelle et sécurisée est ouverte depuis le 22 mai.



TALENTS

La revue de Grand Châtelleraut

| Novembre 2020

| grand-chatelleraut.fr

7.2. LA DISTRIBUTION DES BADGES

Nombre de badges totaux distribués depuis la mise en place :

	Particuliers	Professionnels				
		Administrations	Administrations membres de Grand Châtellerault.	Associations	CESU	Autres
Grand Châtellerault	30 828	145	114	38	33	382
Hors Grand Châtellerault		1				38
TOTAL			31 465			

Nombre de badges distribués en 2020 sur l'agglomération :

	Particuliers	Professionnels				
		Administrations	Administrations membres de Grand Châtellerault.	Associations	CESU	Autres
Grand Châtellerault Sud	1 078	38	33	4	4	99
Grand Châtellerault Nord	3 304					
Grand Châtellerault Ouest	1 757					
Hors Grand Châtellerault						6
TOTAL			6 323			

30828 usagers étaient équipés au 31 décembre 2020. 6376 badges ont été distribués en 2020 soit une augmentation de 353 % par rapport à l'année 2019. Une campagne de communication a été mise en œuvre à la mise aux normes des déchèteries équipées elles aussi de contrôle d'accès.

7.3. REPRISE DES D.E.E.E.

Un accord a été passé avec Emmaüs afin de permettre à l'association de récupérer les D.E.E.E. (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) en déchèteries depuis le troisième trimestre 2013, seulement pour les déchèteries de Grand Châtellerault Nord.

Cette action a comme objectifs :

- d'augmenter le gisement des D.E.E.E. d'Emmaüs
- d'augmenter la part de D.E.E.E. réemployée
- de limiter le vandalisme sur les déchèteries

Aucun D3E n'a été récupéré par Emmaüs en 2020, soit une diminution de 100 % par rapport à 2019.

Les tonnages de D.E.E.E. repris par Emmaüs sont présentés dans le tableau ci-dessous :

	Poids des D.E.E.E. repris par Emmaüs (en kg)		
	2018	2019	2020
1er trimestre	2945,26	980	0
2ème trimestre	887,39	1077,83	0
3ème trimestre	1897,73	80,2	0
4ème trimestre	1642,43	0	0
TOTAL	7372,81	2138,03	0

7.4. L'ORGANISATION

7.4.1 Les déchèteries de Grand Châtelleraut Sud :

Elles sont exploitées de la façon suivante :

- gardiennage assuré par le personnel de la Communauté d'Agglomération
- *transport des caissons de déchets chez les prestataires d'élimination assuré par la Communauté d'Agglomération*
- traitement et valorisation des déchets par différents prestataires :



1 ^{er} semestre 2020		
Matériaux	Traitements	Récupérateurs
Déchets verts	Compostage + Broyage	GRAND POITERS et SEDE Environnement
Tout Venant	Stockage	SITA
Bois	Recyclage matière	COLAS Centre Ouest
Gravats	Réemploi en remblais ou stockage	
Ferraille	Recyclage matière	DERICHEBOURG – AFM Recyclage POITOU POLYSTYRENE
Carton		
Plastiques (CDs, plastiques durs, polystyrène, et films plastiques)		
Papier		
D.E.E.E.	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	OCAD3E – ECO – SYSTEMES (déchets collectés par ENVIE)
D.E.E.E.	Réemploi	EMMAÜS
D.D.S. (pâteux > 15L, emballages vides souillés, produits non identifiés, et batteries)	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	SIAP Industrie (déchets collectés par AVSP – SARP Sud Ouest)
Autres D.D.S.	Valorisation énergétique	ECODDS (déchets collectés par AVSP SARP SUD OUEST)
Pneumatiques	Réemploi ou valorisation thermique	MEGA PNEUS et ALLIAPUR
Huiles moteur usagées	Régénération ou valorisation thermique	PROTEC
Huiles alimentaires	Régénération	AVSP – SARP Sud Ouest
Piles	Valorisation matière	COREPILE (déchets collectés par PAPREC)
Consommables bureautiques (cartouches d'encre usagées)	Stockage, valorisation énergétique, ou réemploi selon l'état des cartouches	LVL
Radiographies	Recyclage matière	PHARMACIENS SANS FRONTIERES
Meubles	Recyclage matière	ECO-MOBILIER (déchets collectés par VEOLIA)
Verre	Recyclage	SAINT-GOBAIN
T.L.C.	Valorisation matière, recyclage ou réemploi	AUDACIE et EMMAÜS
Lampes (ampoules)	Recyclage	RECYCLUM - OCAD3E

7.4.2 Les déchèteries de Grand Châtellerault Nord

Elles sont exploitées de la façon suivante :

- gardiennage assuré par le personnel de la Communauté d'Agglomération
- le transport des caissons de déchets est assuré par des prestataires
- traitement et valorisation des déchets par différents prestataires :

1 ^{er} semestre 2020		
Matériaux	Traitements	Récupérateurs
Déchets verts	Compostage + Broyage	LOSTIS
Tout Venant	Stockage	SITA
Bois	Recyclage matière	LOSTIS
Gravats	Réemploi en remblais ou stockage	COLAS
Ferraille	Recyclage matière	VALRECY
Carton		VALRECY
D.E.E.E.	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	OCAD3E – ECO – SYSTEMES (déchets collectés par ENVIE)
D.D.S. (pâteux > 15L, emballages vides souillés, produits non identifiés, et batteries)	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	SIAP Industrie (déchets collectés par AVSP – SARP Sud Ouest)
Autres D.D.S.	Valorisation énergétique	ECODDS (déchets collectés par AVSP SARP SUD OUEST)
Pneumatiques	Réemploi ou valorisation thermique	MEGA PNEUS et ALLIAPUR
Huiles moteur usagées	Régénération ou valorisation thermique	CHIMIREC
Huiles alimentaires	Régénération	AVSP
Piles	Valorisation matière	COREPILE (déchets collectés par PAPREC)
Consommables bureautiques (cartouches d'encre usagées)	Stockage, valorisation énergétique, ou réemploi selon l'état des cartouches	LVL
Lampes (ampoules)	Recyclage	RECYCLUM - OCAD3E
Meubles	Recyclage matière	ECO-MOBILIER (déchets collectés par VEOLIA)

7.4.3 La déchèterie de Grand Châtellerault Ouest

Elle est exploitée de la façon suivante :

- gardiennage assuré par le personnel de la Communauté d'Agglomération
- le transport des caissons de déchets est assuré par des prestataires
- traitement et valorisation des déchets par différents prestataires :

1^{er} semestre 2020

Matériaux	Traitements	Récupérateurs
Déchets verts	Compostage + Broyage	LOSTIS
Tout Venant	Stockage	SITA
Bois	Recyclage matière	LOSTIS
Gravats	Réemploi en remblais ou stockage	COLAS
Ferraille	Recyclage matière	VALRECY
Carton		VALRECY
D.E.E.E.	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	OCAD3E – ECO – SYSTEMES (déchets collectés par ENVIE)
D.D.S. (pâteux > 15L, emballages vides souillés, produits non identifiés, et batteries)	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	SIAP Industrie (déchets collectés par AVSP – SARP Sud Ouest)
Autres D.D.S.	Valorisation énergétique	ECODDS (déchets collectés par AVSP SARP SUD OUEST)
Pneumatiques	Réemploi ou valorisation thermique	MEGA PNEUS et ALLIAPUR
Huiles moteur usagées	Régénération ou valorisation thermique	CHIMIREC
Huiles alimentaires	Régénération	AVSP
Piles	Valorisation matière	COREPILE (déchets collectés par PAPREC)
Consommables bureautiques (cartouches d'encre usagées)	Stockage, valorisation énergétique, ou réemploi selon l'état des cartouches	LVL
Lampes (ampoules)	Recyclage	RECYCLUM - OCAD3E

Depuis le 1^{er} juillet 2020, le transport des déchets se fait en régie pour les 7 déchetteries de Grand Châtellerault (Massonne, Nonnes, Bonneuil Matours, Naintré, Doussay, Dangé Saint Romain et Saint Christophe), hors transports des DDS, des Meubles, des D3E et des déchets verts, qui restent en prestation.

Les anciens marchés de traitement se sont terminés au 30 juin 2020. Voici ci-dessous la liste des prestataires :

2ème semestre 2020

Matériaux	Traitements	Récupérateurs pour toutes les déchèteries
Déchets verts	Compostage + Broyage	SEDE Environnement
Tout Venant	Stockage	SUEZ
	Transit	AFM RECYCLAGE
	TRANSFERT	MAUFFREY
Bois	Recyclage matière	COLAS Centre Ouest
Gravats	Stockage	LOSTIS
Ferraille	Recyclage matière	DERICHEBOURG – AFM Recyclage
Carton		
Plastiques (CDs, plastiques durs, polystyrène, et films plastiques)		
Papier	Recyclage matière	LOSTIS
D.E.E.E.	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	OCAD3E – ECO – SYSTEMES (déchets collectés par ENVIE)
D.E.E.E.	Réemploi	EMMAÛS
D.D.S. (pâteux > 15L, emballages vides souillés, produits non identifiés, et batteries)	Traitement spécifique en fonction des déchets (recyclage ou réemploi)	SIAP Industrie (déchets collectés par AVSP – SARP Sud Ouest)
Autres D.D.S.	Valorisation énergétique	ECODDS (déchets collectés par AVSP SARP SUD OUEST)
Pneumatiques	Réemploi ou valorisation thermique	MEGA PNEUS
Huiles moteur usagées	Régénération ou valorisation thermique	SIAP Industrie (déchets collectés par AVSP – SARP Sud Ouest)
Huiles alimentaires	Régénération	AVSP – SARP Sud Ouest
Piles	Valorisation matière	COREPILE (déchets collectés par PAPREC)
Consommables bureautiques (cartouches d'encres usagées)	Stockage, valorisation énergétique, ou réemploi selon l'état des cartouches	LVL
Radiographies	Recyclage matière	PHARMACIENS SANS FRONTIERES
Meubles	Recyclage matière	ECO-MOBILIER (déchets collectés par PENA ENVIRONNEMENT)
Verre	Recyclage	SAINT-GOBAIN
T.L.C.	Valorisation matière, recyclage ou réemploi	AUDACIE et EMMAÛS
Lampes (ampoules)	Recyclage	RECYCLUM - OCAD3E

7.4.4 L'accès aux déchèteries

En 2020 les conditions d'accueil des usagers sur les déchèteries sont régies par un règlement intérieur commun voté en décembre 2019.

L'accès est gratuit pour les particuliers à l'exception du dépôt de certains pneumatiques.

L'accès est réglementé et payant pour les apports des professionnels situés sur le territoire. Les professionnels hors territoire justifiant de travaux sur la collectivité peuvent accéder aux déchèteries depuis le 23 mars 2007.

7.4.5 Horaires des 7 déchèteries

	LUNDI		MARDI		MERCREDI		JEUDI		VENDREDI		SAMEDI		DIMANCHE
	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h	14h-18h	9h-12h
CHATELLERAULT La Massonne 05 49 02 52 74													
CHATELLERAULT Nonnes 05 49 93 54 55													
NAINTRE Laumont 05 49 20 13 28													
BONNEUIL- MATOURS L'Oisillon 05 49 21 25 07													
DOUSSAY Le Haut Massilly 05 49 93 09 19													
DANGE ST ROMAIN La Taille des Fougères 07 84 39 48 52													
SAINT CHRISTOPHE Lac de Chougnés 06 02 18 77 14													

OUVERTE

FERMEE

7.5. LES MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS

La collecte en apport volontaire et le gardiennage des déchèteries sont réalisés par une équipe de 17 personnes.

La collecte est assurée par 6 multilèves de 26 tonnes (Poids Total Autorisé en Charge), dont 3 équipés de grues pour assurer la collecte des points d'apports volontaires et des conteneurs enterrés.

Ci dessous : nombre d'heures effectuées à la collecte en apport volontaire en 2020

	Heures de travail payées		Heures de récupération		Heures de congés		Heures de formation		Heures d'arrêt maladie		Absences diverses		Heures syndicales		Total heures payées	
	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020
Titulaires	17284:38	15485:22	292:50	421:15	2880:50	1983:35	211:00	126:00	3323:00	4713:40	234:55	252:05	136:00		24363:13	22981:57
Vacataires	0:00	907:55	0:00	0:00	0:00	0:00									0:00	907:55
Vacataires « Action Emploi »	7481:41	10099:55													7481:41	10099:55
Vacataires « EPS »	1659:43	974:50													1659:43	974:50
Total	26426:02	27468:02	292:50	421:15	2880:50	1983:35	211:00	126:00	3323:00	4713:40	234:55	252:05	136:00	0:00	33504:37	34964:37

Le nombre d'heures travaillées en 2020 est supérieur à l'année 2019. Cette augmentation de 3,94 % s'explique en grande partie par :

- la collecte des P.A.V verre et papier de Grand Châtelleraut Nord à partir du 1er juillet 2020 et les rotations de déchèteries
- le doublage des gardiens des déchèteries de mi-mai à juin pour la réouverture des déchèteries après la période de confinement (Pandémie Covid 19)

Le parc de véhicules en 2020 est présenté ci-après :

COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE 2020									
Immatriculation	Désignation	1ère mise circulation	Cumul fournitures	Cumul main d'œuvre (H)	Cumul prestations	Cumul carburant (L)	kms	L/100 km	Sinistres
EK-652-CY	RENAULT PREMIUM +Grue et Bras hydraulique	20/02/18	4 546,32 €	40,00	3 236,27 €	11913,18	18 139,00	65,68	0
CQ-860-FW	RENAULT PREMIUM +Grue et Bras hydraulique	29/01/13	6 052,15 €	51,00	6 402,55 €	12078,17	25 221,00	47,89	0
DY-325-RW	RENAULT PREMIUM +Grue et Bras hydraulique	12/04/16	4 678,76 €	37,00	2 563,15 €	13493,01	25 005,00	53,96	0
CX-547-LK	RENAULT PREMIUM + Bras hydraulique	31/07/13	4 167,92 €	45,00	1 150,09 €	7168,21	19 032,00	37,66	1
CX-552-LK	RENAULT PREMIUM + Bras hydraulique	31/07/13	2 792,15 €	29,00	434,41 €	12104,09	28 553,00	42,39	0
TOTAL GRAND CHÂTELLERAUT			22 237,30 €	202,00	13 786,47 €	56756,66	115 950,00		1
Moyenne/an GRAND CHÂTELLERAUT			4 447,46 €	40,40	2 757,29 €	11351,33	23 190,00	49,52	

Les véhicules polybenne CQ 860 FW et EK 652 CY collectent les conteneurs enterrés et les points d'apports volontaires. Ils ont une consommation supérieure.

Les frais de réparation, les plus élevés, qui ont été réalisés sur les multi lèves sont listés dans le tableau ci-dessous :

	Type de réparation	Montant
CX-552-LK	Dépose et remplacement électrovanne PWN embrayage	860,17 €
EV-652-CY	Modification hydraulique pour caisson compacteur à volets	1 300,26 €
		TOTAL

7.6. L'ECO CONDUITE

En octobre 2009, 20 conducteurs du service « gestion des déchets » ont été sensibilisés à la conduite économique.

Plusieurs paramètres sont suivis afin de vérifier l'efficacité du dispositif :

Multilèves	Fournitures	Main d'œuvre	Prestations (entretien des véhicules)	Carburant (litres)	Kilomètres	L/100Km	Sinistres
2009	19 708,80 €	5 937,46 €	1 408,94 €	56 075,37	83 651,14	67,03	5
2016	14 831,32 €	5 444,34 €	7 282,25 €	42 500,38	85 625	49,64	2
2017	13 641,76 €	4 753,31 €	7 429,83 €	42 147,67	87 817	48,00	2
2019	16 878,59 €	4 405,46 €	6 841,81 €	41546,27	86 242,00 €	48,17	1
2020	22 237,30 €	5 163,12 €	13 786,47 €	56756,66	115 950,00 €	48,95	1
Évolution 2019-2020	31,75%	17,20%	101,50%	36,61%	34,45%	1,62%	0,00%
Évolution 2009-2020	12,83%	-13,04%	878,50%	1,21%	38,61%	-26,97%	-80,00%

Le cumul des montants des fournitures, main d'œuvre et prestations (entretien des véhicules) est de 41 186,89 € en 2020 et de 28 125,86 € en 2019. soit une augmentation de 13 061,03 €. Le montant des fournitures, main d'œuvre et prestations (entretien des véhicules) par véhicule est de 8 237,38 € soit une augmentation de 46,44 €

7.7. LA FRÉQUENTATION SUR LES DECHETERIES DE GRAND CHATELLERAULT

Les fréquentations en 2020 ont été les suivantes :

	Châtellerault		Naintré	Bonneuil	Antran	Dangé-Saint-Romain	Ingrandes	Les Ormes	Buxeuil	Saint-Christophe	Doussay	
	Nonnes	Massonne										
Nombre de visites	51408	69155	27037	8486	388	25697	2619	3249	1253	4788	21285	
Total / territoire	156086				37994							21285
Pourcentage/ decheteries	23,87 %	32,11 %	12,55 %	3,94 %	0,18 %	11,93 %	1,22 %	1,51 %	0,58 %	2,22 %	9,88 %	

Une baisse de 30,64 % est constatée pour les déchèteries entre 2019 et 2020.

Cette diminution s'explique par le fait que les déchèteries ont été fermées pendant le premier confinement.

Cette baisse s'explique aussi par le fait que la borne de comptage de Bonneuil Matours n'a pas comptabilisé correctement les fréquentations entre Août et Décembre 2020 suite à une panne.

Déchèteries	ANTRAN	BONNEUIL	BUXEUIL	CHATELLERAULT		DANGE SAINT ROMAIN	DOUSSAY	INGRANDES	LES ORMES	NAINTRE	SAINT CHRISTOPHE	TOTAL
				NONNES	LA MASSONNE							
Fréquentation 2017	6776	16359	6834	67926	83096		63085	12380	19911	30349	4228	310944
Fréquentation 2018	5688	11801	6189	64773	83136		70194	11641	17731	32756	3630	307539
Fréquentation 2019	4901	16588	5050	68547	84995		65061	13715	16347	32995	2288	310487
Fréquentation 2020	388	8486	1253	51408	69155	25697	21285	2619	3249	27037	4788	215365

Le suivi mensuel des fréquentations des déchèteries est présenté ci-dessous (suivi manuel) :

Mois	ANTRAN	BONNEUIL	BUXEUIL	CHATELLERAULT		DANGE SAINT ROMAIN	DOUSSAY	INGRANDES	LES ORMES	NAINTRE	SAINT CHRISTOPHE	TOTAL
				NONNES	LA MASSONNE							
janvier	388	1054	361	4111	5111		5 249	781	987	2122		20164
février		1063	341	4480	5867		5 206	1302	1417	2340		22016
mars		457	214	2334	2902		3 004	536	845	1146		11438
avril		0	0	0	0		0			0		0
mai		1118	337	3925	4808	1274	1 951			2372	549	16334
juin		1650	0	6198	8546	2642	3 555			3167	740	26498
juillet		1551	0	6398	6988	4609	2 320			3443	775	26084
août		957	0	5091	7837	4666				3077	666	22294
septembre		0	0	4016	7359	3086				2600	605	17666
octobre		74	0	5946	7397	4182				2098	526	20223
novembre		530	0	5448	7251	3263				2848	506	19846
décembre		32	0	3461	5089	1975				1824	421	12802
TOTAL 2020	388	8486	1253	51408	69155	25697	21285	2619	3249	27037	4788	215365

7.8. LES TONNAGES COLLECTÉS

En 2020, 23 183,01 tonnes de déchets ont été reçues sur les 10 déchèteries de la Communauté d'Agglomération. Le tableau et le graphique page suivante présentent les tonnages pour chaque déchet.

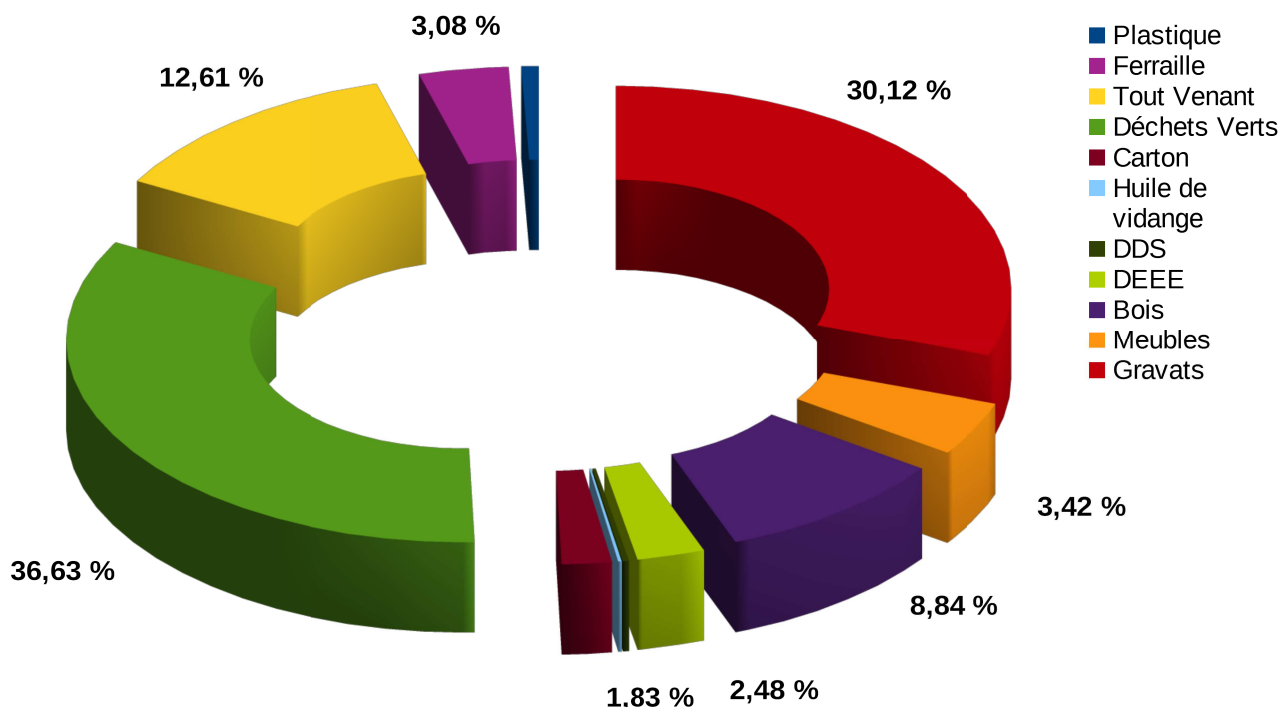
	Plastiques				Ferraille	Tout Venant	Déchets Verts	Carton	Batterie	Pile	Meubles
	Polystyrène	Plastique dur	CD	Film plastique (PEGS)							
Total GC 2019	8,69	145,43	0,70	7,92	875,52	3583,70	10408,75	520,58	10,84	6,80	971,96
Total GC 2020	13,83	145,51	0,37	3,90	843,76	2920,92	7759,94	470,04	8,41	4,89	1000,63

	Huile de vidange	Huile végétale	DDS	Pneus	DEEE + lampes	Cartouche d'encre	Radio-graphies	Bois	Amiante	Gravats	TOTAL
Total GC 2019	41,01	4,16	95,95	5,04	706,96	0,78	2,24	2511,49	0,55	8559,59	28 468,64
Total GC 2020	31,83	0,89	99,31	0,11	644,84	0,61	0,96	2216,50	0,20	7039,67	23 207,11

La quantité est en diminution de 5261,53T (-18,48%). La quantité hors gravats est de 16167,44T.

En 2020 les tonnages en déchèterie ont diminué en raison de la covid. La collecte des meubles est toujours en progression (+ 2,95%). Les collectes sélectives de meubles ont été mises en place sur tous les sites suite aux travaux.

Part des déchets en déchèteries en 2020 sur Grand Châtelleraut



En 2020, la Communauté d'Agglomération de Grand Châtelleraut a collecté dans ses déchèteries 23207,11 tonnes soit une diminution du ratio de 45,34 kg/hab/an (hors gravats)



7.9. LES SINISTRES

En 2020, plusieurs sinistres sur les déchèteries ont été constatés :

Lieu	Date du sinistre	Objet du sinistre	Coûts engendrés (TTC)	Plainte / constat
Déchèterie d'Antran	04/06/2020	Vol des DEEE	150,00 €	Plainte
Déchèterie de Dangé-Saint-Romain	25/05/2020	Barrière sortie arrachée par un usager	*	Constat
Déchèterie de Doussay	04/06/2020	Effraction local	500,00 €	Plainte
	07/09/2020	Vol carburant	80,00 €	Plainte
Déchèterie de la Massonne	06/07/2020	Vol des DEEE	200,00 €	Plainte
	23/11/2020	Barrière retombée sur véhicule usager	*	Constat
	31/12/2020	Vol des DEEE	100,00 €	
Déchèterie de Naintré	19/06/2020	Barrière retombée sur véhicule usager	*	Constat
	06/11/2020	Vol des DEEE	*	Plainte
Déchèterie de Nonnes	05/01/2020	Barrière retombée sur véhicule usager	*	Constat
	17/02/2020	Barrière retombée sur véhicule usager suite a un coup de vent	*	Constat
	01/07/2020	Barrière retombée sur véhicule usager	*	Constat
Entreprise Colas	29/12/2020	Local du pont bascule de la Colas arraché par un ampliroll	*	Constat

* prise en charge assurance

Les sinistres avec la barrière et les vols sont les plus courants.

VIII - Les Points d'Apport Volontaire

8.1. LES COLONNES À VERRE ET À VAPIERS

Le parc de colonnes à disposition des usagers sur le territoire de Grand Châtellerault en 2020 comprenait 287 colonnes de collecte du verre, 233 colonnes de collecte des papiers , 74 bornes de Textiles, linges et chaussures (TLC)

Dans certaines communes des modifications ont été effectuées :

- Antran 2 colonnes à papier et 1 verre ont été supprimées, Buxeuil 1 colonne à verre a été déplacée, Ingrandes 2 colonnes à verre et 2 colonnes à papier ont été supprimées suite à la fermeture des déchèteries ;
- Châtellerault : 2 colonnes 1 verre et 1 papier ont été supprimées (Verger), 2 colonnes 1 verre et 1 papier ont été déplacées 32RI vers ilot De Laage), 1 borne TLC a été rajoutée ;
- Dangé-Saint-Romain 1 borne TLC à été ajoutée à la déchèterie
- Doussay 3 colonnes verre et 3 colonnes papier ont été supprimées
- Leugny 1 borne TLC a été implantée ;
- Monthoiron 1 colonne à verre a été supprimée ;
- Oyré 1 colonne à verre a été supprimée ;
- Naintré 2 colonnes 1 verre et 1 papier ont été supprimées ;
- Port de Piles 1 borne TLC a été implantée
- Saint Christophe 1 colonne papier a été supprimée 1 borne TLC ajoutée à la déchèterie ;
- Saint Gervais les trois clochers 1 colonne à verre a été supprimée ;
- Saint-Remy-sur-Creuse 1 borne TLC a été implantée
- Scorbé-Clairvaux 4 colonnes 2 verre et 2 papier ont été rajoutées ;
- Sossais 1 colonne à papier a été supprimée
- Thuré 2 colonnes 1 verre et 1 papier ont été rajoutées

8.2. LES DIFFÉRENTS P.A.V. SUR LE TERRITOIRE EN 2020

La liste de l'ensemble des P.A.V. sur le territoire de Grand Châtelleraut et les besoins par commune sont présentés ci-dessous :

Communes	Nbre hab.	Conteneurs à verre	Ratio conteneur/h ab.	Besoins	Conteneurs à papier	Ratio conteneur/hab.	Besoins	Conteneurs à textiles	Ratio conteneur/hab	Besoins
ARCHIGNY	1 093	5	219	0	2	547	2	1	1093	0
AVAILLES-EN-CHÂTELLERAULT	1 791	4	448	3	4	448	3	1	1791	0
BELLEFONDS	259	1	259	0	1	259	0	1	259	0
BONNEUIL-MATOURS	2 173	10	217	0	9	241	0	2	1087	0
CENON-SUR-VIENNE	1 787	7	255	0	5	357	2	1	1787	0
CHÂTELLERAULT	32 537	82	397	0	65	501	0	22	1479	0
COLOMBIERS	1 499	5	300	1	4	375	2	1	1499	0
MONTHOIRON	669	4	167	0	4	167	0	1	669	0
NAINTRE	6 026	22	274	2	19	317	5	4	1507	0
SAINT-SAUVEUR SENILLE	1 880	7	269	1	5	376	3	2	940	0
THURE	3 014	7	431	5	8	377	4	2	1507	0
VOUNEUIL-SUR-VIENNE	2 267	9	252	0	6	378	3	2	1134	0
TOTAL Grand Châtelleraut Sud :	54 995	163		12	132		24	40		0
ANTRAN	1 210	4	303	1	3	403	2	1	1210	0
BUXEUIL	937	4	234	0	4	234	0	1	937	0
DANGE SAINT ROMAIN	3 033	10	303	2	9	337	3	5	607	0
INGRANDES SUR VIENNE	1 779	6	297	1	5	356	2	1	1779	0
LEIGNE SUR USSEAU	464	2	232	0	1	464	1	1	464	0
LES ORMES	1 641	9	182	0	8	205	0	1	1641	0
LEUGNY	398	1	398	1	1	398	1	1	398	0
MONDION	109	1	109	0	1	109	0	1	109	0
OYRE	988	4	247	0	4	247	0	1	988	0
PORT DE PILES	578	3	193	0	2	289	0	1	578	0
SAINT CHRISTOPHE	308	2	154	0	2	154	0	2	154	0
SAINT GERVAIS LES 3 CLOCHERS	1 352	6	225	0	2	676	3	1	1352	0
SAINT REMY SUR CREUSE	398	1	398	1	1	398	1	1	398	0
SERIGNY	310	2	103	0	2	155	0	1	310	0
USSEAU	613	3	204	0	2	307	0	1	613	0
VAUX SUR VIENNE	544	3	181	0	1	544	1	1	544	0
VELLECHES	367	2	184	0	1	367	0	1	367	0
TOTAL Grand Châtelleraut Nord :	15 029	63		5	49		15	22		0
CERNAY	495	3	165	0	2	248	0	1	495	0
DOUSSAY	665	5	133	0	4	166	0	2	333	0
LENCLOITRE	2 497	14	178	0	12	208	0	3	832	0
ORCHES	404	2	202	0	2	202	0	1	404	0
OUZILLY	940	6	157	0	4	235	0	1	940	0
SAVIGNY SOUS FAYE	382	2	191	0	2	191	0	0		1
SCORBE CLAIRVAUX	2 283	13	176	0	12	190	0	1	2283	0
SOSSAIS	440	4	110	0	3	147	0	1	440	1
ST GENEST D AMBIERE	1 249	12	104	0	11	114	0	2	625	0
TOTAL Grand Châtelleraut Ouest :	9 355	61		0	52		0	12		1
	79 379	287		17	233		39	74		1
Objectifs :		1 PAV/400 hab. à Châtelleraut et 1 PAV/250 hab. pour les autres communes			1 PAV/ 500 hab. à Châtelleraut et 1 PAV/250 hab. pour les autres communes			1 PAV/2000 hab.		

8.3. LE VANDALISME DES P.A.V.

En 2020 un globe papier a été vandalisé

Lieu	Date du sinistre	Objet du sinistre	Coûts engendrés (TTC)	Dépôt de plainte
BUXEUIL	04/06/2020	PAV papier brûlé	1 300,00 €	Plainte

8.4. LES CONTENEURS À TEXTILES, LINGES DE MAISON ET CHAUSSURES



En 2012, un réseau de globes à T.L.C. a été renforcé pour desservir au mieux les usagers.

En 2020, 74 bornes T.L.C. étaient à disposition des usagers. 6 bornes ont été ajoutées.

Ces bornes sont fournies par Audacie, Emmaüs et le Relais. La mise à disposition fait l'objet de conventions signées avec l'Agglomération et les communes d'implantation. Les associations assurent la collecte, le réemploi et

la valorisation des textiles.

Grand Châtellerault a signé une convention avec Refashion (ex EcoTLC), l'éco-organisme en charge des textiles, linges de maison et chaussures.

La Croix Rouge, le Secours Catholique disposent également de points de dépôt des textiles sur le territoire de Grand Châtellerault.

8.5. LES CONTENEURS ENTERRÉS

Le réseau de conteneurs enterrés mis en place par la Communauté d'Agglomération est constitué de :

- 3 conteneurs à verre
- 3 conteneurs à papiers
- 39 conteneurs à ordures ménagères (dont 36 appartiennent à Habitat 86 et SEM Habitat)
- 25 conteneurs à emballages ménagers recyclables (dont 22 appartiennent à Habitat 86 et SEM Habitat)



Les conteneurs enterrés à ordures ménagères et emballages ménagers recyclables sont implantés dans les secteurs ayant subi des réductions de fréquences de collecte, et dans les secteurs problématiques en matière de propreté. Ils sont implantés exclusivement sur la commune de Châtellerault.

Les bailleurs sociaux ont installés 59 conteneurs enterrés à ordures ménagères et emballages ménagers recyclables lors du projet de renouvellement urbain. Ces conteneurs sont exclusivement réservés aux habitants des immeubles de ces bailleurs. La plupart ont été installés en 2013 (31).

Ceux-ci sont collectés par la Communauté d'Agglomération. Les conteneurs du Verger ont été retirés le 21 août 2020.

Les conteneurs mis à disposition sont exposés ci-après par ordre d'implantation :

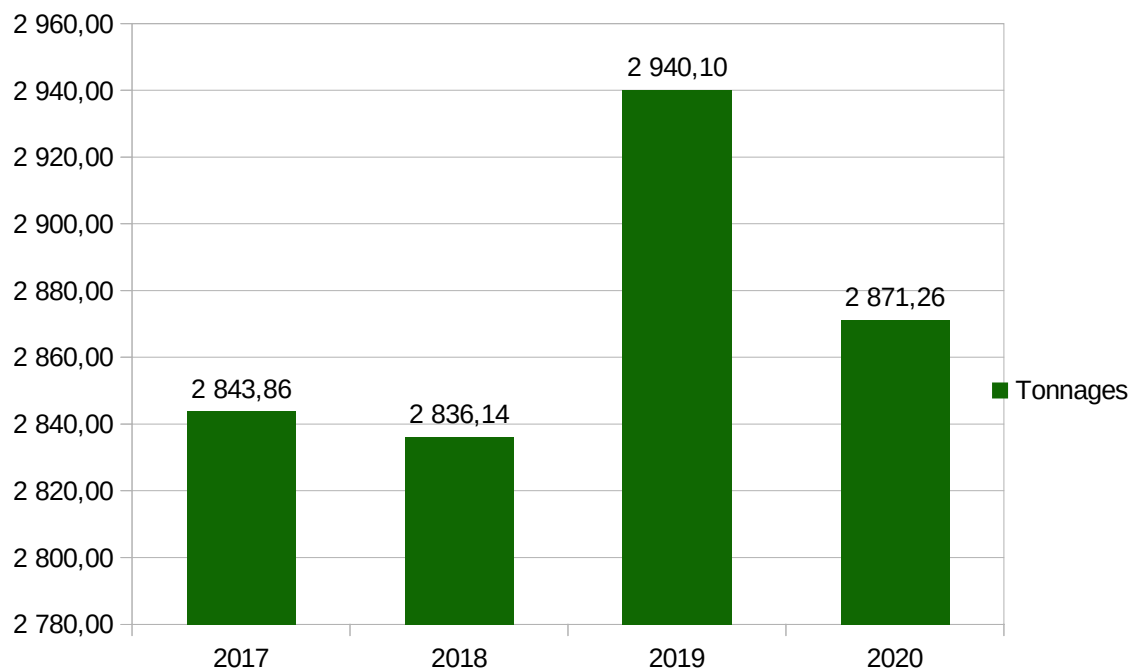
Propriétaires	Localisations	Déchets collectés	Dates d'implantation
2009			
Grand Châtellerault	De Vigny (rue Alfred) – Ecofrais – Churchill (place Winston)	Verre	20/07/09
		Papier	20/07/09
2010			
SEM HABITAT	Derouau (5, rue du Docteur Admira)	DEL	11/06/10
SEM HABITAT	Derouau (6-8, rue du Docteur Admira)	OMR	11/06/10
		DEL	11/06/10
2012			
HABITAT de la Vienne	Marconi (6, rue Guglielmo)	OMR	13/04/12
		DEL	13/04/12
Grand Châtellerault	Rouault (4, rue Georges)	Verre	11/07/12
		Papier	11/07/12
SEM HABITAT	Rodin (4, rue Auguste)	OMR	01/08/12
		OMR	01/08/12
		DEL	01/08/12
HABITAT de la Vienne	Elie Cartan	OMR	01/11/12
		DEL	01/11/12
SEM HABITAT	Derouau (5, rue du Docteur Admira)	OMR	20/12/12
SEM HABITAT	Derouau (6-8, rue du Docteur Admira)	OMR	20/12/12
2013			
Grand Châtellerault	Blossac (boulevard)	OMR	16/01/13
		DEL	16/01/13
SEM HABITAT	Rodin (5, rue Auguste)	OMR	06/05/13
		DEL	06/05/13
SEM HABITAT	Saint-Exupéry (2, rue)	OMR	17/05/13
		OMR	17/05/13
		DEL	17/05/13
HABITAT de la Vienne	Rouault (4, rue Georges)	OMR	17/05/13
		OMR	17/05/13
		DEL	17/05/13
HABITAT de la Vienne	Péguy (1-3, rue Charles)	OMR	17/05/13
		OMR	17/05/13
		OMR	17/05/13
		OMR	17/05/13
		DEL	17/05/13
		DEL	17/05/13
SEM HABITAT	Georget (rue Emile)	OMR	07/06/13
		OMR	07/06/13
		DEL	07/06/13

Propriétaires	Localisations	Déchets collectés	Dates d'implantation
2013			
HABITAT de la Vienne	Lavoisier (8-10, rue)	OMR	05/07/13
		OMR	05/07/13
		DEL	05/07/13
HABITAT de la Vienne	Lavoisier (14-16, rue)	OMR	05/07/13
		DEL	05/07/13
HABITAT de la Vienne	Godard (1, rue Ernest)	OMR	05/07/13
		OMR	05/07/13
		DEL	05/07/13
HABITAT de la Vienne	Andrault (rue Marc)	OMR	05/07/13
		OMR	05/07/13
		OMR	05/07/13
		OMR	05/07/13
		DEL	05/07/13
		DEL	05/07/13
Grand Châtellerault	Saint-Romain (rue)	OMR	30/07/13
		DEL	30/07/13
Grand Châtellerault	Avaucourt (rue d')	OMR	30/07/13
		DEL	30/07/13
2014			
Grand Châtellerault	Blossac (boulevard)	Verre	Janv 2014
		Papier	Janv 2014
HABITAT de la Vienne	Cros (1, rue Charles)	OMR	07/05/14
		OMR	07/05/14
		DEL	07/05/14
HABITAT de la Vienne	Cros (3-5, rue Charles)	OMR	07/05/14
		OMR	07/05/14
		DEL	07/05/14
SEM HABITAT	Cros (29, rue Charles)	OMR	15/10/14
		DEL	15/10/14
SEM HABITAT	Petit (rue Léon)	OMR	15/10/14
		OMR	15/10/14
		OMR	15/10/14
		DEL	15/10/14
		DEL	15/10/14
2015			
SEM HABITAT	Claudel (rue Camille)	OMR	01/01/15
		DEL	01/07/15

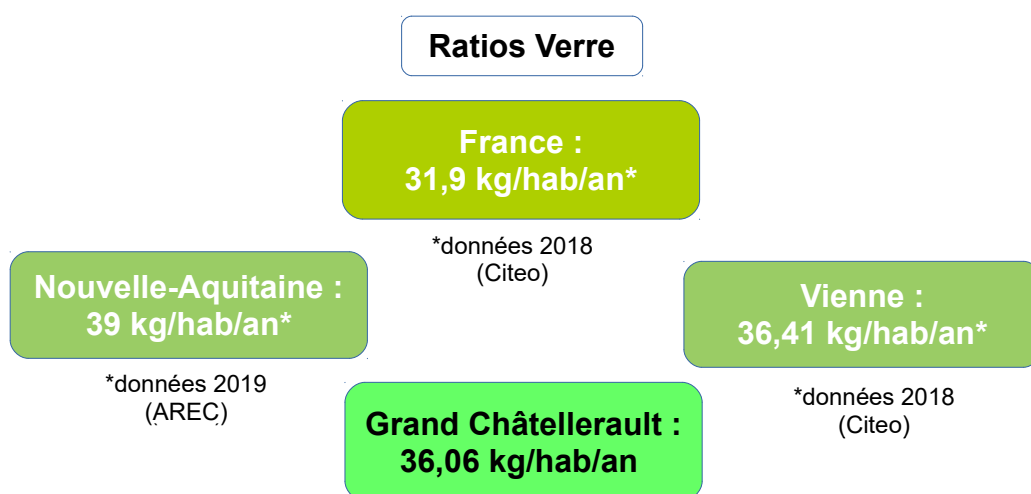
8.6. LES QUANTITÉS COLLECTÉES

8.6.1. Le verre

Tonnages de verre collectés sur Grand Châtelleraut

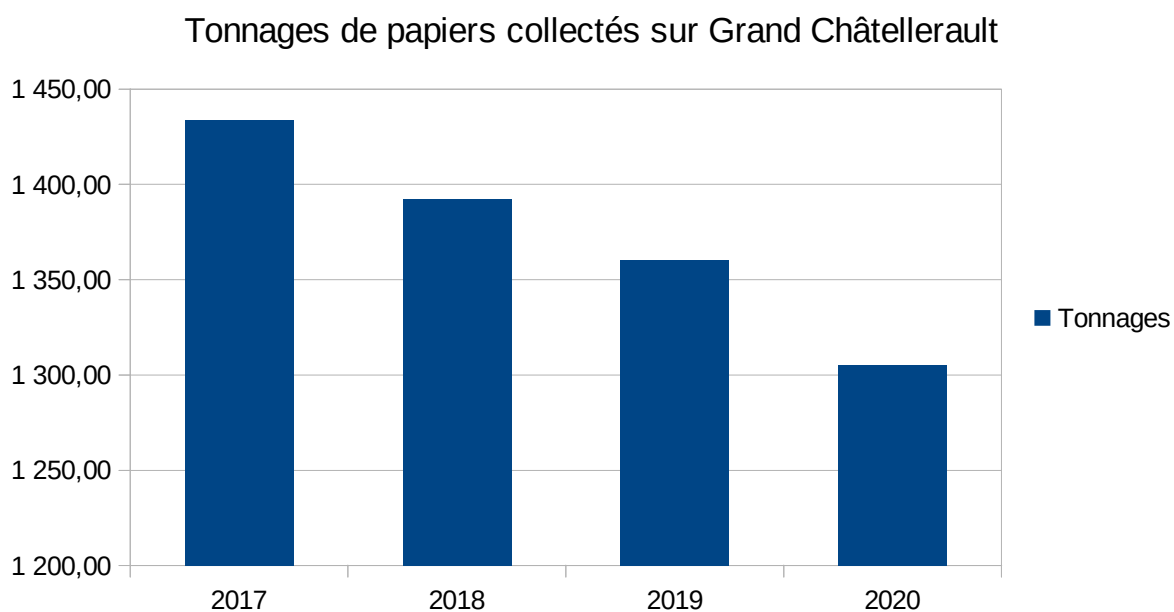


La quantité est en diminution de 68,84 Tonnes en 2020 (-2,34 %). Le ratio de grand Châtelleraut se rapproche de celui de la Vienne en 2018.

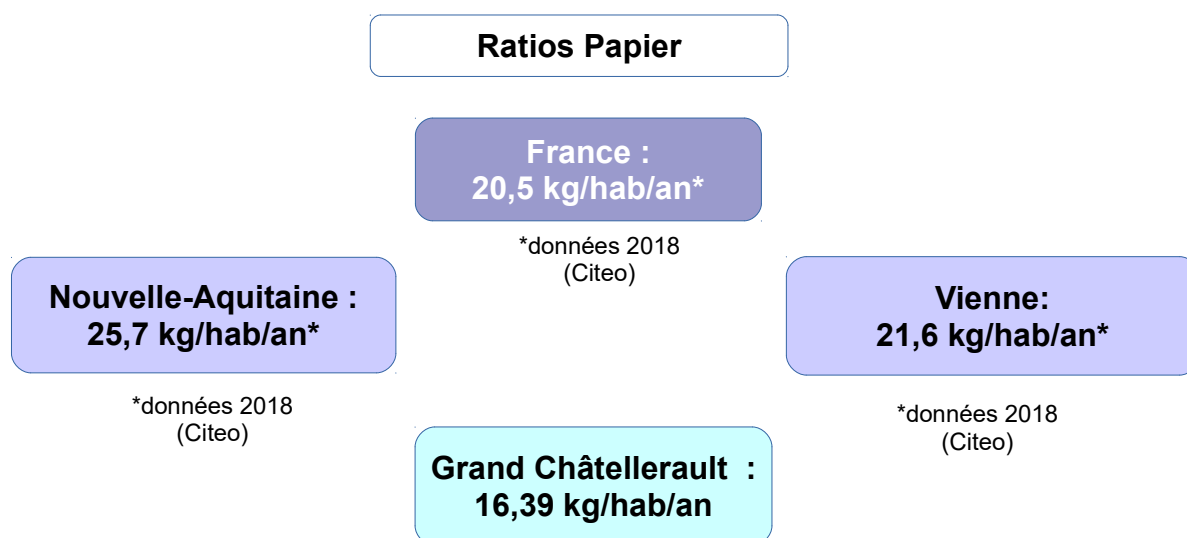


8.6.2. Le papier

1304,97 tonnes de papier ont été collectées en 2020 sur Grand Châtelleraut avec une diminution de 4,07 % (55,39T) :



La performance de collecte des papiers sur Grand Châtelleraut est de 16,39 kg/hab/an en 2020. Elle est inférieure aux ratio nationaux, régionaux et départementaux.



8.6.3. Les Textiles, Linges de maison, et Chaussures

En 2020, la répartition des tonnages collectés par Audacie, Emmaüs et Le Relais est la suivante :

Communes	Tonnages collectés (kg)		
	Audacie	Emmaüs	Le Relais
Antran			3 187
Archigny	3 557		
Availles-en-Châtelleraut	3 500		
Bellefonds	3 229		
Bonneuil-Matours	5 754		
Buxeuil			1 625
Cenon-sur-Vienne	4 113		
Cernay			1 830
Châtelleraut	78 365	40 601	27 621
Colombiers	2 588		
Dangé-Saint-Romain	9 740		11 220
Doussay			8 390
Ingrandes-sur-Vienne			4 893
Leigné-sur-Usseau			2 051
Lencloître			12 806
Les Ormes			3 977
Leugny	587		
Mondion			627
Monthoiron	2 029		
Naintré			
Orches			1 343
Ouzilly			3 774
Oyré			3 330
Port-de-Piles	1 065		
Saint-Christophe	1 378		958
Saint-Genest-d'Ambière			4 614
Saint-Gervais-les-Trois-Clochers			4 405
Saint-Rémy-sur-Creuse	532		
Savigny-sous-Faye			
Scorbé-Claivaux			5 534
Senillé-Saint-Sauveur	4 933		
Sérigny			1 095
Sossais			2 700
Thuré	7 714		
Usseau			2 274
Vaux-sur-Vienne			2 620
Vellèches			1 473
Vouneuil-sur-Vienne	4 699		
TOTAL :	133 783	40 601	112 347
		286 731	

Le tonnage de TLC récupéré est de 286,731 tonnes (hors Croix Rouge, Secours Populaire et Secours Catholique). Le tonnage de TLC a diminué de 13,94 % sur Grand Châtelleraut entre 2019 et 2020 (46,44T).

8.6.4. Les ordures ménagères et les déchets d'emballages

Les tonnages d'ordures ménagères et de déchets recyclables légers collectés en apport volontaire de 2010 à 2020 sont les suivants :

Année	OM	DEL
2010	25,22	2,47
2011	44,70	3,19
2012	83,16	0,62
2013	310,92	35,04
2014	532,64	81,54
2015	617,32	114,64
2016	653,80	123,66
2017	699,14	136,46
2018	733,94	143,88
2019	676,14	145,68
2020	687,18	153,52

Les quantités de déchets collectés sont en augmentation de 2,38% (+18,88T). De nombreux dépôts de déchets aux pieds des conteneurs enterrés sont fréquemment constatés.

IX - Les collectes sur rendez-vous

9.1. LA COLLECTE SUR RENDEZ VOUS DES DÉCHETS VERTS

Le service de collecte sur rendez-vous des déchets verts a été mis en place le 5 juillet 2004, en collaboration avec Audacie. Il concerne les personnes âgées de plus de 70 ans, les personnes à mobilité réduite, et les personnes seules sans moyen de locomotion.

Ce service a été confié à l'association "AUDACIE" et était facturable à hauteur de 4,29 € le sac de 50 litres et le fagot de 50 litres pour l'année 2020.

Il y a eu en 2020 :

- 4 usagers concernés
- 12 jours de collecte organisées
- 0,34 tonne de déchets verts collectés
- prestation facturée aux usagers à hauteur de 214,50 €
- prestation facturée par AUDACIE à Grand-Châtellerault à hauteur de 621,36 €

Le bilan de la collecte de déchets verts 2020 est présenté dans le tableau ci-après :

DATES DES ENLÈVEMENTS	Personne âgée sans moyen de locomotion	QUANTITÉ		NATURE DES DÉCHETS	COÛT POUR LA COLLECTIVITÉ (43,15€/h) HT	COÛT FACTURÉ A L'USAGER (4,29 €/sac 50 L)
		SACS	FAGOTS			
04/02/2020	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
18/05/2020	x	4		Feuilles & Branchages	43,15 €	17,16 €
26/05/2020	X	10		Feuilles & Branchages	43,15 €	42,90 €
27/05/2020	X	8		Feuilles & Branchages	43,15 €	34,32 €
28/05/2020	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
25/06/2020	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
22/07/2020	X	1		Feuilles & Branchages	43,15 €	4,29 €
30/07/2020	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
08/09/2020	X	5		Feuilles & Branchages	43,15 €	21,45 €
24/09/2020	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
15/10/2020	X	4		Feuilles & Branchages	43,15 €	17,16 €
07/12/2020	X	3		Feuilles & Branchages	43,15 €	12,87 €
TOTAUX :		50	0	total HT	517,80 €	214,50 €
		2500 LITRES 2,500 M3 = 0,34 T		20,00%	103,56 €	
				TOTAL TTC	621,36 €	

Le tableau suivant montre l'évolution de la collecte des déchets verts depuis 2017 :

	Quantité en litres	Quantité collectée en Tonnes	Nombre de personnes collectées	Nombre de jours de collecte	Cout de la prestation (AUDACIE)	Montant des frais facturés aux usagers
2017	2000	0,28	4	10	502,80 €	165,20 €
2018	2350	0,33	5	13	653,64 €	197,87 €
2019	1800	0,25	3	10	517,80 €	154,44 €
2020	2500	0,35	4	12	621,36 €	214,50 €

9.2. LA COLLECTE SUR RENDEZ-VOUS DES ENCOMBRANTS

Le service de collecte sur rendez-vous des encombrants a été mis en place le 1^{er} juillet 2013, en collaboration avec Emmaüs.

Ce service est accessible aux personnes âgées de plus de 70 ans, aux personnes à mobilité réduite, et aux personnes seules sans moyen de locomotion.

Le montant forfaitaire versé à Emmaüs était de 4 000 € en 2020.

Il y a eu en 2020 :

- 14 usagers concernés
- 16 jours de collecte organisées
- 4,33 tonnes d'encombrants collectés
- prestation facturée aux usagers à hauteur de 544,68 €

Le tableau suivant montre l'évolution de la collecte des encombrants par rapport à 2017 :

	Nombre de personnes collectées	Nombre de jours de collecte	Tonnage collecté	Coût HT pour Grand Châtellerault	Montant facturé aux usagers
2017	5	5	0,31	4 000 €	32,46 €
2018	19	19	6,54	4 000 €	826,50 €
2019	21	10	4,55	4 000 €	807,84 €
2020	14	16	4,33	4 000 €	544,68 €

X - La formation des agents

Durant l'année 2020, 49 agents ont suivi une formation pour un total de 48,5 jours :

Intitulé de la formation	Nombre d'agents ayant participé	Nombre de jours
La laïcité, l'accueil et les relations avec le public	1	2
Préparation épreuve orale Rédacteur	1	1
animation et encadrement d'une équipe au quotidien	1	3
R482 - Catégorie F: Accus Chariot tout terrain - Initiale	7	2
tremplin préparation concours examen agent de maîtrise	1	11
L'évolution vers une fonction d'encadrement : les bases du management	1	3
La réalisation de travaux d'entretien courant de la chaussée	1	3
FCO transport de marchandises	4	5
R490: Accus Grue auxiliaire	2	2
Formation d'intégration catégorie C	1	5
Impacts de la crise sanitaire sur les contrats publics	1	0,5
Formation des nouveaux élus	1	0,5
Échanges sur les impacts du confinement du service déchets	1	0,5
Quels impacts du confinements sur les services déchets cession 2	1	0,5
Covid 3, quels impacts de la crise sanitaire sur la facturation de la redevance spéciale ou incitative ?	1	0,5
label Économie Circulaire, comment se concrétise t'il pour les collectivités ?	1	0,5
Tarifification incitative, outil de gestion des incivilités	2	0,5
Agir sur le tri des biodéchets	1	0,5
Réemploi des matériaux et produits du BTP	1	0,5
Performances et coûts 2018 du service public de Nouvelle Aquitaine	1	0,5
Appel à projets Réemploi, Réparation, Réutilisation	1	0,5
Label Économie Circulaire	1	0,5
Atelier intelligence collective	1	0,5
le management en période de crise sanitaire	2	0,5
Relation Usager et Déchets : la collectivité de Terre de Camargue gère un numéro "Allô Déchets" et soigne sa qualité de réponse	1	0,5
Moyens de lutte contre les dépôts sauvages : les gardes-champêtres	1	0,5
Compostage collectif ou partagé : comment les mettre en place ? pour quel public ?	2	0,5
La tarification incitative : Quels sont les impacts sur la collecte sélective et comment Citeo vous accompagne	2	0,5
Quels sont les outils de CITEO pour l'éducation au développement durable et au tri des déchets ?	3	0,5
Vente en ligne et ressourcerie/recyclerie : quel accompagnement ?	1	0,5
4ème phase du Plan de Performances des Territoires Citeo	1	0,5
De l'éco-conception au recyclage avec CITEO : les dernières avancées sur les filières emballages – papiers	1	0,5
Comment augmenter les performances de tri en PAV ? l'exemple de la CA du Grand Besançon	1	0,5
	49	48,5

XI - Les indicateurs financiers

11.1. COMPTA Coût

La matrice Compta-Coût est un cadre homogène et standard de présentation des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets.

Ce cadre est construit en colonnes selon une logique flux des déchets (ordures ménagères résiduelles, recyclables secs des ordures ménagères, déchets des déchèteries...) et en lignes selon les étapes techniques de gestion (prévention, collecte, transport, et traitement).

Cette matrice est intégrée au module de saisie des coûts de SINOE (Système d'Information et d'Observation de l'Environnement), ce qui permet notamment une automatisation des calculs d'indicateurs .

ComptaCoût est une méthode, et non un outil informatique, basée sur les principes de la comptabilité analytique qui permet d'extraire de la comptabilité publique les charges et les produits relatifs aux déchets et de les classer de manière à renseigner plus facilement la matrice des coûts.

Il s'agit d'une méthode :

- adaptable à toute collectivité compétente en matière d'élimination des déchets
- garantissant une traçabilité des données entre la comptabilité publique et la matrice, et ainsi la fiabilité des résultats
- s'intégrant dans les outils de gestion de la collectivité et rendant possible sa pérennisation

11.1.1. Les objectifs

La matrice permet :

- d'identifier plus finement les coûts par flux de déchets et par étape technique de gestion
- de disposer d'un cadre commun pour se situer par rapport à d'autres collectivités pour :
 - identifier des pistes de maîtrise des coûts
 - éclairer la prise de décision
 - établir une tarification (redevance incitative, redevances spéciales, facturations en déchèterie...)
 - communiquer sur les coûts auprès des usagers

ComptaCoût permet :

- de mettre en place une comptabilité analytique adaptée à la gestion des déchets
- de faciliter et pérenniser le remplissage de la matrice chaque année
- de développer des outils de suivi techniques de l'activité du service de mettre en place un véritable outil de suivi financier du service déchet

Certaines bases communes sont prises en compte pour pouvoir comparer les coûts de gestion des déchets entre les collectivités :

→ les coûts sont en € HT

→ les tonnages pris en compte sont hors gravats (alors que la gestion des gravats est payante sur Grand Châtellerault)

→ les coûts/habitant sont des ratios rapportés au nombre d'habitants finançant le service et non en bénéficiant (exemple de la collecte du carton).

11.1.2. La matrice Compta-Coût 2020

Matrice de présentation des coûts du service Gestion des Déchets – Année 2020

Montants en € HT		FLUX DE DÉCHETS										Total en € HT
		Ordures ménagères résiduelles		VERRE	Recyclables secs des OM hors verre		Déchets des déchèteries	Déchets des Professionnels – cartons				
		Porte à porte	Apport volontaire	Apport volontaire	Journaux – Magazines	Emballages en mélange						
					Apport volontaire	Porte à porte	Apport volontaire					
Charges	Charges de structure	375 066 €	16 339 €	27 839 €	12 653 €	17 993 €	34 489 €	388 196 €	2 265 €	874 940 €		
	Communication	37 525 €	1 234 €	4 735 €	2 152 €	9 806 €	718 €	32 312 €	214 €	88 696 €		
	TOTAL	412 591 €	17 573 €	32 574 €	14 805 €	27 799 €	35 207 €	420 508 €	2 479 €	963 536 €		
	Techniques	Prévention	67 614 €	3 125 €					46 041 €		116 780 €	
		Pré-collecte et collecte										
		Pré-collecte	132 934 €	38 260 €	18 260 €	6 988 €	124 850 €	10 721 €			332 013 €	
		Collecte	1 324 365 €	25 984 €	87 628 €	61 884 €	83 337 €	5 805 €	936 724 €	27 067 €	2 552 794 €	
		Transit/transport	588 317 €	27 442 €	28 917 €	7 564 €	54 565 €	4 745 €	229 570 €		1 018 479 €	
		Traitement										
		Tri				30 631 €	457 157 €	39 753 €		1 664 €	529 205 €	
		Compostage							128 568 €		128 568 €	
		Autre valorisation matière-énergie							132 156 €		132 156 €	
		Stockage de déchets non dangereux	1 220 848 €	56 946 €					224 974 €		1 502 768 €	
		Gestion des inertes							91 604 €		91 604 €	
		Enlèvement et traitement déchets dangereux							24 566 €		24 566 €	
		TOTAL	3 334 078 €	151 757 €	134 805 €	107 067 €	719 909 €	61 024 €	1 814 203 €	28 731 €	6 428 933 €	
	TOTAL CHARGES	3 746 669 €	169 330 €	167 379 €	121 872 €	747 708 €	96 231 €	2 234 711 €	31 210 €	7 392 469 €		
Produits	Ventes de produits et d'énergie			53 554 €	42 343 €	64 645 €	5 172 €	89 281 €	6 113 €	261 108 €		
	Matériaux											
	Autres produits	34 235 €	294 €			1 104 €	96 €	37 173 €		72 902 €		
	TOTAL	34 235 €	294 €	53 554 €	42 343 €	65 749 €	5 268 €	126 454 €	6 113 €	334 010 €		
Soutiens	Soutien accordé par les sociétés agréées			38 920 €	72 035 €	558 902 €	48 600 €	117 672 €		836 129 €		
	Aides "reprises" aux investissements							22 000 €		22 000 €		
	Aides Fonctionnement & communication	29 289 €	807 €					11 260 €		41 356 €		
TOTAL PRODUITS	58 578 €	1 614 €	38 920 €	144 070 €	558 902 €	48 600 €	301 864 €	0 €	1 152 548 €			
Autres infos	Montant de la TVA acquittée (FCTVA déduit)	207 692 €	9 622 €	40 629 €	18 176 €	26 195 €	2 138 €	228 274 €	1 871 €	534 597 €		
	Contribution des usagers											
	TEOM	2 686 066 €	125 293 €	523 509 €	237 932 €	338 352 €	27 991 €	2 947 764 €	24 031 €	6 910 938 €		
	REOM	283 845 €	13 240 €	55 321 €	25 143 €	35 755 €	2 958 €	311 499 €	2 539 €	730 300 €		
	Redevance spéciale & facturation usagers	171 916 €						30 564 €		202 480 €		
Total contributions usagers	3 141 827 €	138 533 €	578 830 €	263 075 €	374 107 €	30 949 €	3 289 827 €	26 570 €	7 843 718 €			

Coûts	Ordures ménagères résiduelles		VERRE	Journaux – Magazines	Emballages en mélange		Déchets des déchèteries	Déchets des Professionnels – cartons	Total
	Porte à porte	Apport volontaire			Porte à porte	Apport volontaire			
Coût complet	3 746 669 €	169 330 €	167 379 €	121 872 €	747 708 €	96 231 €	2 234 711 €	31 210 €	7 392 469 €
Coût technique	3 712 434 €	169 036 €	113 825 €	79 529 €	681 959 €	90 963 €	2 108 257 €	25 097 €	7 058 459 €
Coût partagé	3 712 434 €	169 036 €	74 905 €	7 494 €	123 057 €	42 363 €	1 990 585 €	25 097 €	6 222 330 €
Coût aidé HT	3 683 145 €	168 229 €	74 905 €	-64 541 €	123 057 €	42 363 €	1 839 653 €	25 097 €	5 969 267 €
Coût fiscal (TVA acquittée)	207 692 €	9 622 €	40 629 €	18 176 €	26 195 €	2 138 €	228 274 €	1 871 €	534 597 €
Coût aidé TTC	3 890 837 €	177 851 €	115 534 €	-46 365 €	149 252 €	44 501 €	2 067 927 €	26 968 €	6 426 505 €
Montant des contributions	2 969 911 €	138 533 €	578 830 €	263 075 €	374 107 €	30 949 €	3 259 263 €	26 570 €	7 641 238 €

Coûts en €/habitant	80159				215				Total
	Ordures ménagères résiduelles		VERRE	Journaux – Magazines	Emballages en mélange		Déchets des déchèteries	Déchets des Professionnels – cartons	
	Porte à porte	Apport volontaire			Porte à porte	Apport volontaire			
Coût complet	46,7 €	2,1 €	2,1 €	1,5 €	9,3 €	1,2 €	27,9 €	0,4 €	92,2 €
Coût technique	46,3 €	2,1 €	1,4 €	1,0 €	8,5 €	1,1 €	26,3 €	0,3 €	88,1 €
Coût partagé	46,3 €	2,1 €	0,9 €	0,1 €	1,5 €	0,5 €	24,8 €	0,3 €	77,6 €
Coût aidé HT	45,9 €	2,1 €	0,9 €	-0,8 €	1,5 €	0,5 €	23,0 €	0,3 €	74,5 €
Coût fiscal (TVA acquittée)	2,6 €	0,1 €	0,5 €	0,2 €	0,3 €	0,0 €	2,8 €	0,0 €	6,7 €
Coût aidé TTC	48,5 €	2,2 €	1,4 €	-0,6 €	1,9 €	0,6 €	25,8 €	0,3 €	80,2 €
Montant des contributions	37,1 €	1,7 €	7,2 €	3,3 €	4,7 €	0,4 €	40,7 €	0,3 €	95,3 €

Coûts en €/tonne	14732,12				687,18				2871,26				1304,97				1855,74				153,52				16167,44				131,8				Total
	Ordures ménagères résiduelles		VERRE	Journaux – Magazines	Emballages en mélange		Déchets des déchèteries	Déchets des Professionnels – cartons																									
	Porte à porte	Apport volontaire			Porte à porte	Apport volontaire																											
Coût complet	254 €	246 €	58 €	93 €	403 €	627 €	138 €	237 €	195 €																								
Coût technique	252 €	246 €	40 €	61 €	367 €	593 €	130 €	190 €	186 €																								
Coût partagé	252 €	246 €	26 €	6 €	66 €	276 €	123 €	190 €	164 €																								
Coût aidé HT	250 €	245 €	26 €	-49 €	66 €	276 €	114 €	190 €	157 €																								
Coût fiscal (TVA acquittée)	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €	14 €																								
Coût aidé TTC	264 €	259 €	40 €	-36 €	80 €	290 €	128 €	205 €	170 €																								
Montant des contributions	202 €	202 €	202 €	202 €	202 €	202 €	202 €	202 €	202 €																								

Ratios en kg/hab. 184 9 36 16 23 2 202 2 473

NB : Matrice Compta coût 2020 en attente de validation par l'ADEME

11.2. COMPARAISONS NATIONALES

Afin de positionner et connaître l'impact du service gestion des déchets sur la collectivité et sur l'utilisateur il est important de comparer les coûts par secteur à ceux du national (*ces valeurs se basent sur les données 2016 pour la catégorie des collectivités mixtes à dominante rurale et la moyenne nationale. Elles sont extraites du référentiel national des coûts du service public de prévention et de gestion des déchets 2019 et Déchets-chiffres clés édition 2020).

Le calcul des coûts aidés en € HT/habitant correspond à l'ensemble des charges moins les produits industriels, soutiens des éco-organismes et aides publiques. Il reflète la charge restant à financer par la collectivité c'est à dire la charge de l'utilisateur (financé par la TEOM).

Coût aidé en €HT/hab	OMR	CS hors verre	Verre	Déchèteries	Carton	Tous flux
CAGC 2019	47,01	2,6	0,4	27	0,1	84,6
CAGC 2020	48,05	2,06	1,4	23	0,3	74,5
Moyennes nationales 2016	53	10	2,4	21		93
Moyennes rural mixte 2016	47,4	6,4	1,2	23,9	7	85,9

Le tableau suivant présente le coût complet (sans les recettes et soutiens) de l'ensemble du service gestion des déchets. il comprend l'ensemble des charges par flux :

Coût complet en € HT/T	OMR	CS hors verre	Verre	Déchèteries	Carton	Tous flux
CAGC 2019	249,28	476,66	46	129	231	195
CAGC 2020	253,97	420,02	58	138	237	195
Moyennes rural mixte 2016	274	419	67	123		206

Le coût aidé tous flux en € HT/hab et complet en € HT/T de 2020 de la CAGC sont inférieurs à ceux de 2016 sur les collectivités de la catégorie « rural mixte ».

Le complet est stable de 2019 à 2020. Le coût de gestion de tous les déchets en €HT/T est en augmentation par rapport à 2019 (sauf des déchets issus de la collecte sélective). Les coûts aidés en € HT/hab des déchets issus en déchèteries sont en diminution. Cela s'explique par la forte diminution des quantités de déchets.

XII - La destination des déchets collectés

Grand Châtelleraut

Objectif du plan départemental révisé : 60% de valorisation dès 2013 (recyclage, réemploi, valorisation énergétique et organique)

Loi de transition énergétique :

- réduire de 10 % les déchets ménagers (2020) ;
- réduire de 50 % les déchets admis en installations de stockage (2025) ;
- porter à 65 % les tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique (2025) ;
- recycler 70 % des déchets du BTP (2020)

Le taux de valorisation matière et organique en 2020 sur Grand Châtelleraut est de 59,72 %. Il était de 65,34 % en 2019.

France
42,50 %*

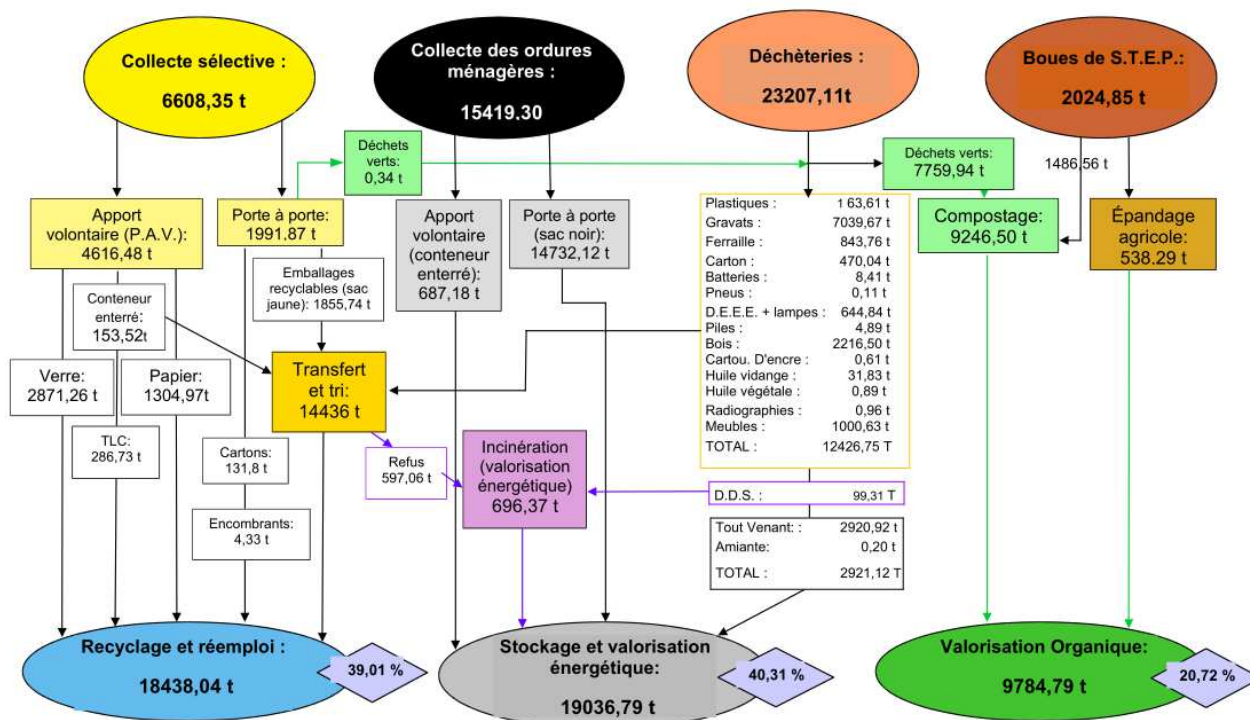
*données 2013

Grand Châtelleraut
59,72 %

Vienne
47,8 %*

*données 2015

Bilan Matière Grand Châtelleraut année 2020



GLOSSAIRE

AREC	A gence R égionale d' É valuation environnement et C limat en Nouvelle Aquitaine
BOM	B enne à O rdures M énagères
BTP	B âtiment et T ravaux P ublics
CAPC	C ommunauté d' A gglomération du P ays C hâtelleraudais
CC	C ommunauté de C ommunes
CCI	C hambre de C ommerce et d' I ndustrie
CCL	C ommunauté de C ommunes du L encloitrais
CCPP	C ommunauté de C ommunes des P ortes du P oitou
CODEC	C ontrat d' O bjectifs D échets É conomie C irculaire
CPIE	C entre P ermanent d' I nitiatives à l' E nvironnement
DEEE	D échets d' É quipements É lectriques et É lectroniques
DEL	D échet d' E mballages L égers
DT	D échèterie
DV	D échets V erts
ECT	E xtension des C onsignes de T ri
ICPE	I nstallation C lassée de P rotection de l' E nvironnement
OMA	O rdures M énagères A ssimilées (OMR+DEL)
OMR	O rdures M énagères R ésiduelles
PàP	P orte-à- P orte
PAV	P oint d' A pport V olontaire
ROMI	R edevance O rdures M énagères I ndividuelle
SINOE	S ystème d' I nformation et d' O bservations de l' E nvironnement
SEL	S ystème d' E change L ocal
TOMI	T axe O rdures M énagères I ndividuelle
TLC	T extiles, L inges et C haussures